

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2094 - LUNDI 25 AOÛT 2014

Vie des partis

Le Palu prône un dialogue ouvert entre les partenaires politiques



Au premier plan, le patriarche Antoine Gizenga et son épouse

À l'occasion du lancement des activités commémoratives du cinquantenaire du Parti lumumbiste unifié (Palu) à Kinshasa le 22 août, le parti d'Antoine Gizenga a exhorté les Congolais à cultiver les valeurs du nationalisme, de l'unité et de la justice sociale. Après avoir scruté la scène politique congolaise et ses travers, le

Palu a décrété un schéma sous forme des voies politiques à suivre avec, à la clé, l'option d'un dialogue ouvert entre partenaires politiques pour résoudre toutes les questions d'intérêt national non tranchées par les textes en vigueur. Lisant la déclaration du parti au nom du secrétaire général et chef de parti, le secrétaire per-

manent Willy Makiashi a mis en exergue la volonté du Palu de fédérer toutes les forces nationales de gauche en vue des échéances politiques futures. Il a aussi dressé un bilan positif de son parti qui, en cinquante ans, s'est résolument impliqué dans la stabilité de la RDC.

Page 18

CÉNI

Près d'une centaine d'agents révoqués



Le siège de la Ceni à Kinshasa

Vente du matériel de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), détournement des fonds, production frauduleuse des cartes d'électeur et abandon récurrent de poste. Autant des griefs mis à charge des agents incriminés et pour lesquels l'institution électorale se montre intransigeante. La révocation des agents concernés, note-t-on, découle de l'évaluation des rapports de contrôle physique et administratif réalisé de septembre 2013 à mai 2014 sur l'ensemble du territoire national, antenne par antenne. La Ceni qui vise la crédibilité du processus électoral prévient, par ailleurs, de la poursuite de l'opération d'assainissement du personnel dont le comportement viole le principe d'intégrité, de neutralité, d'indépendance, de professionnalisme et de bonnes mœurs. L'objectif est de « recadrer les agents afin de traduire l'expression de la sociologie électorale telle qu'exprimée » lors des élections. Page 18

MÉDIAS

FFJ préoccupé par la détention d'un journaliste

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist (FFJ) a noté que Mike Mukebayi, journaliste et directeur du bihebdomadaire « RD Congo News », a été entendu le jour de son arrestation, soit le 21 août, sur procès-verbal par un inspecteur des parquets pour « imputations dommageables ». Il lui est reproché d'avoir laissé publier dans son édition 028 du vendredi 18 juillet l'article intitulé « Monsengwo : Honte et opprobre à un cardinal vendu au régime ». FFJ a, par ailleurs, souligné la mobilisation de près d'une demi-douzaine d'avocats pour assurer la défense du journaliste, aux côtés de principales organisations de défense de la liberté de la presse. Quant au directeur de publication du journal incriminé, il est depuis lors entré en clandestinité. Page 19

PROVINCE ORIENTALE

Les éleveurs Mbororo indésirables dans la contrée

La cohabitation entre les autochtones et les peuples nomades Mbororo éparpillés sur le continent est plus que jamais difficile. Évalués déjà à plus de 60000 en 2009 sur toute l'étendue de la RDC, ces populations seraient devenues une source d'instabilité dans la Province orientale où ils ont dépossédé les autochtones de leurs terres de culture pour faire paître leur bétail. Ils continuent de tuer et de brutaliser des agriculteurs notamment à Mirangbe dans le territoire de Dungu ravissant au passage leurs biens, ont déploré les élus du district de Haut-Uélé qui ne jurent que par leur rapatriement forcé. Le vice-gouverneur Pascal Mombi Opana a tout récemment promis de s'investir à fond pour obtenir le retour forcé de ces peuples dans leurs pays d'origine et pour une assistance multiforme aux populations victimes de leur barbarie. Page 18

PARC DES VIRUNGA

Une clôture électrique en instance d'être érigée

Depuis plusieurs années, il a été dénoncé des activités champêtres intenses à l'intérieur du parc, lesquelles activités ont systématiquement détruit son tissu environnemental. L'option d'ériger une clôture électrique dans cette réserve naturelle du Nord-Kivu classée au rang du patrimoine mondial vise à la préserver notamment contre l'extension de l'agriculture illégale et d'autres problèmes d'envahissement toujours illécite.

Il s'agit ici, comme l'indique le communiqué de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, d'une première étape du processus de zonage qui a commencé depuis 2012 au Nord-Kivu. Un large sillon de terre retournée est d'ores et déjà perceptible sur les périmètres du site en attendant la construction de la clôture électrique proprement dite. Créé en 1925, le parc s'étend sur près de 800000 hectares entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. Page 20

ÉDITORIAL

Référendum

Soyons clairs : le référendum constitutionnel qui se profile à l'horizon sera l'occasion rêvée pour notre jeune démocratie, s'il a effectivement lieu, de franchir un nouveau pas : tout simplement parce qu'il lancera un débat de fond sur les institutions et la gouvernance qui permettra à toutes les opinions de s'exprimer ; tout simplement aussi parce qu'il nous permettra d'aborder les questions aujourd'hui taboues telles que celle des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, celle du nombre et de la durée des mandats présidentiels, celle de la répartition des responsabilités au sein du gouvernement, ou celle de la représentation des institutions traditionnelles dans les assemblées parlementaires.

L'opposition n'est pas encore totalement convaincue de l'utilité d'une telle consultation populaire, mais, comme nous l'écrivions ici hier, elle commence à comprendre qu'elle a tout à gagner dans l'instauration d'un pareil débat à l'échelle nationale. Même si elle ne le dit pas encore expressément, elle se prépare en vue d'une campagne qui pourrait lui permettre de s'affirmer comme une force de proposition crédible face à une majorité qui guette l'usure naturelle du pouvoir. Et ceci pourrait avoir comme conséquence, à terme, de faire bouger fortement les lignes sur le plan politique.

Le texte qui sera vraisemblablement soumis au vote des citoyens congolais n'étant pas encore prêt, il est évidemment difficile de dire sur quels thèmes précis se focalisera le débat constitutionnel à venir. Mais cela n'empêche nullement l'opposition, comme d'ailleurs la majorité, de se préparer en vue de la campagne référendaire afin que celle-ci soit tout à la fois animée, contradictoire et donc créative. C'est en tout cas ce qu'attendent de façon très évidente les citoyens quel que soit le camp politique vers lequel penche leur sympathie personnelle.

Si les partis étaient sages, voire simplement prudents, ils anticiperaient la consultation populaire à venir. En se gardant de se prononcer sur le fond des textes qui seront soumis à référendum puisqu'ils ne les connaissent pas, mais en mobilisant leurs troupes sur le terrain afin, le moment venu, de peser réellement sur le débat vital qui s'engagera. Ils y gagneraient en crédibilité et s'attireraient le respect des électeurs.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les partis du centre proposent une concertation politique

Dans un entretien exclusif aux **Dépêches de Brazzaville**, le **coordonnateur général des partis et groupements politiques du centre, Jean Michel Bokamba Yangouma, a insisté sur la nécessité de rassembler toutes les forces vives du Congo, en vue de débattre sereinement du changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002.**

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous préciser à nos lecteurs l'objectif principal de l'initiative nationale pour l'apaisement sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002 que vous avez lancée le 19 août à Brazzaville ?

Jean Michel Bokamba Yangouma : Le centre a observé qu'il y a un débat important dans le pays portant sur le changement ou non de la constitution. Nous constatons que les voix s'élèvent de gauche à droite sur cette question. Les uns sont pour et les autres contre. Afin de garantir la paix, nous avons pensé qu'il est nécessaire que le centre prenne ses responsabilités. Notre démarche consiste à amener les filles et les fils de notre pays à s'asseoir pour parler de toutes les questions concernant la vie de la nation. Le Congo a la tradition du dialogue ; parce que nous l'avons expérimenté à travers les différentes concertations politiques que nous avons organisées depuis la fin des tristes événements que le pays a connus. Ce sont là des exemples illustratifs. Nous avons constaté que malgré les divergences que l'on peut avoir au début d'une concertation politique, au finish, on parvient toujours à un consensus autour des questions cruciales concernant la vie de notre pays.

LDB : Comment allez-vous vous organiser pour convaincre le gouvernement à convoquer la



Jean Michel Bokamba Yangouma

concertation sur le débat relatif au changement ou non de la constitution ?

JMBY : Le gouvernement sait qu'il y a une question cruciale qui anime les états-majors politiques et les milieux publics actuellement. Pour l'aider à s'en saisir, il faut circonscrire ce débat pour lui donner une forme et un contenu. Notre démarche consiste à amener les partis politiques, la société civile et les autres forces vives du pays à s'approprier ce débat qui s'organise dans la rue pour l'amener au niveau d'une concertation politique organisée en vue de parvenir à un consensus. Pour que le gouvernement ait la possibilité de convoquer une telle rencontre, il faut que les voix s'élèvent à propos.

LDB : Vous avez donné le top de cette initiative à Brazzaville, avez-vous l'ambition d'aller à l'intérieur du pays pour convaincre tous les congolais à se joindre à votre idée ?

JMBY : Je pense que Brazzaville regorge près de la moitié des forces vives congolaises. Si nous réussissons à convaincre une très bonne

partie des acteurs politiques et de la société civile vivant à Brazzaville, nous espérons que l'initiative atteindra facilement les autres départements du pays. À ce moment, ce débat ne demeurera plus l'affaire des partis et groupements politiques du centre. Le travail d'approfondissement de l'initiative et des moyens d'action deviendra une affaire de tout le monde. Mais les partis et groupements politiques du centre ont le devoir, pour l'heure, de porter ce projet pour l'intérêt national.

LDB : Êtes-vous convaincu d'avoir plusieurs forces vives qui vont se joindre à votre initiative ; étant donné que certains vous taxent de faire le jeu du pouvoir ?

JMBY : Peu importe tout ce que l'on peut dire sur nous. Nous savons que nous ne sommes pas des extrémistes. En démocratie, il y a deux positions diamétralement opposées, à savoir l'opposition et la majorité. Nous constituons la voie médiane qui se propose de rapprocher les uns et les autres pour que l'on parvienne dans la recherche des solutions aux questions politiques-toujours à un consensus.

LDB : Que peut-on dire en guise de conclusion à cet entretien ?

JMBY : Je tiens à vous préciser que l'initiative nationale pour l'apaisement n'est pas une autre plate-forme qui vient d'être créée. Non ! C'est un appel patriotique lancé par les partis et groupements politiques du centre pour conduire, sans débordements, le débat sur le changement ou non de la constitution. Nous voulons rapprocher les points de vue des uns et des autres avant de consulter le peuple sur l'opportunité de changer ou non la constitution du 20 janvier 2002.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CULTURE DE RIZ

38 tonnes de semences améliorées distribuées aux paysans

L'objectif visé par le gouvernement japonais, à travers ce don, est d'augmenter les capacités de production de riz au Congo afin de contribuer à la sécurité alimentaire. L'opération de distribution officielle a débuté le 21 août à Kinkala, dans le département du Pool.

Ces semences améliorées de riz ont été distribuées aux paysans dans le cadre du Projet Initiative d'Urgence sur le Riz, initié et financé par le gouvernement japonais. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coalition pour le développement de la riziculture en Afrique. Il a été réalisé par le ministère de la Recherche

scientifique et de l'innovation technologique en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'élevage ainsi que du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). L'objectif principal ici consiste à doubler la production de riz aussi bien en République du Congo qu'en Afrique d'ici à dix ans. Ce projet agricole ambitionne également d'améliorer la qualité des semences de riz ainsi que d'augmenter les capacités de production du riz dans toute l'Afrique.

Pour cette phase de lancement, plus de 38 tonnes de semences améliorées de riz seront distribuées gratuitement aux cultivateurs congolais vulnérables,

question de leur permettre d'accroître leur rendement. Ce projet a été lancé en 2008 par le gouvernement japonais à l'occasion de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD). Ces semences améliorées ont été distribuées aux paysans par le représentant de l'ambassade du Japon au Congo, Kazuya Takahashi, en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua ainsi que du directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouangou.

Firmin Oyé

CULTURE DU MANIOC

Une entreprise chinoise recherche trente mille hectares de terre

La requête a été soumise au ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, lors de l'entretien qu'il a eu, le 22 août, avec le directeur général de CGC-Congo, Jiang Fei. Cette entreprise chinoise est en quête d'espaces pour lancer son projet agricole axé essentiellement sur la culture du manioc.

« La Chine éprouve actuellement un grand besoin de l'amidon du manioc pour fabriquer de l'alcool et de l'essence biologique. L'usine que nous comptons installer au Congo va être basée dans la partie sud du Congo à cause du port

autonome de Pointe-Noire pour faciliter le transport des produits dérivés vers la Chine. Nous allons investir des milliards pour ce projet dès que le terrain est disponible », explique Jiang Fei, directeur général de CGC-Congo. Au total, et selon les besoins, il faut environ trente mille hectares à l'entreprise CGC-Congo. La production quantitative de la farine de manioc qui va être vendue au Congo constitue le deuxième volet du projet. Le directeur général de l'entreprise chinoise a affirmé que dix mille tonnes des produits finis dérivés du manioc (farine, alcool et essence biologique) pourraient être produits par année.

Un impact social très important est souligné car la firme va également réduire le taux de chômage en employant entre deux cent et mille Congolais. « Le dossier est important. Je souhaite qu'il soit traité au prochain conseil des ministres. Entre temps les services techniques du ministère des Affaires foncières s'y attèlent pour un examen de qualité », a indiqué le ministre Pierre Mabiala. Alors que le ministère des Affaires foncières s'active pour localiser les terres souhaitées, le ministère de l'Agriculture étudie avec cette entreprise les aspects pratiques pour le montage de ce projet agricole.

Fortuné Ibara

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le marché congolais intéresse les États-Unis



Thierry Lézin Mougalla et Stéphanie Sullivan

Stéphanie Sullivan, ambassadeur américain, l'a signifié au ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, le 22 août à Brazzaville au cours d'un entretien. On retient que les autorités américaines se sont engagées à inciter les investisseurs et sociétés de leur pays, évoluant dans le secteur de l'information et de la télécommunication, à venir s'installer au Congo.

La décision fait partie des annonces faites par Barack Obama, lors du sommet tenu les 4 et 6 août à Washington. « Le sommet États-Unis Afrique était une opportunité de prise de contact et d'incitation des investisseurs et sociétés américains de s'intéresser à l'Afrique. Nous sommes très intéressés à travailler ensemble, en encourageant les sociétés américaines à venir voir les potentialités », a-t-elle déclaré.

L'autre engagement du président américain porte sur l'accord de libre-échange AGOA qu'il faut reconduire entre son pays et l'Afrique. Une enveloppe de 33 milliards de dollars a été également promise au continent africain.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

L'autre défi qui attend Catherine Samba Pandza

La présidente de la transition centrafricaine est une femme chanceuse : en douceur, elle a succédé à Michel Djotodia qui, soit dit en passant, était arrivé à Bangui les armes à la main, un certain 24 mars 2013. En douceur, elle vient d'obtenir le départ de son Premier ministre, André Nzapayéké, que le consensus trouvé suite à l'éviction de Djotodia, avait choisi pour l'épauler dans sa lourde tâche de sortir la Centrafrique du cycle des violences. Que lui manque t-il maintenant pour réussir sa mission après la nomination d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau gouvernement ?

Pour ceux qui nourrissent quelques inquiétudes compréhensibles au terme des difficiles pourparlers de Brazzaville entre les frères ennemis centrafricains, les pans entiers de ces doutes sont peut-être en train de tomber l'un après l'autre. Le premier est assurément cette démarche tenue secrète de la démission de Nzapayéké,

dans le cadre de l'application de l'accord de paix signé dans la capitale congolaise. Le second est la désignation à ce poste d'un homme signalé comme appartenant à la mouvance musulmane, le tout étant de favoriser la réconciliation au moyen du partage équitable du pouvoir dans ce pays où la fracture chrétiens-musulmans tend à devenir déterminante.

Une chance en appelant une autre, Catherine Samba Pandza qui souhaitait, dès sa prise de fonction, le 20 janvier, le déploiement des casques bleus de l'Onu serait sans doute comblée par l'arrivée, le 15 septembre, des 12 000 hommes constituant la Minusca (mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine). Ces effectifs en hausse, dotés de beaucoup plus de moyens, pourraient aider à stabiliser la situation, l'objectif à terme étant de permettre à ce pays d'organiser des élections générales à la fin de la transition

prévue l'année prochaine.

L'expérience montre, néanmoins, que les forces onusiennes, ou les forces de maintien de la paix tout court, n'ont jamais remplacé le consensus intérieur autour duquel les citoyens d'un pays confronté à une guerre civile peuvent envisager l'avenir de leur nation. Cela s'est vu tout près de la Centrafrique, en République démocratique du Congo notamment où, de 1999 à ce jour, soit 15 ans de présence des casques bleus, tous les problèmes de stabilisation ne sont pas résolus dans les zones de conflits. Il est donc impérieux que les dirigeants centrafricains, qui se reconnaissent dans les groupes armés en état de belligérance permanente sachent où se trouve la priorité au moment présent.

Souhaiteraient-ils, pour les cinq, dix ans à venir, que la Centrafrique demeure ce pays à la main tendue même pour assurer la protection de ses propres enfants ? Que leur

pays devienne le point de ralliement des forces internationales, dont on sait que certains éléments qui les composent n'ont pas toujours un comportement exemplaire ? Voudraient-ils pour la prochaine décennie continuer à croire qu'entre eux, fils et filles du même pays, la réconciliation est impossible et que la vie ne serait viable que quand stationneront près de leurs maisons des hommes lourdement armés et lourdement vêtus venus d'ailleurs ? Sans doute, non !

Après avoir franchi des obstacles difficiles décrits plus haut, l'un des plus grands défis de la présidente Catherine Samba Pandza est de trouver de quoi ne pas faire perdre l'espoir à ses compatriotes. Si les forces internationales peuvent être un atout majeur dans cette quête de stabilité, la caution des acteurs centrafricains au schéma de réconciliation dessiné à Brazzaville est indispensable.

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Quand on ne parvient plus à changer les choses, à influencer sur la réalité, il faut exister autrement. »

Maxime Tandonnet, essayiste français, auteur de « Histoire des présidents de la République, Atlantico, 21 août 2014

« L'architecte inscrit sa démarche dans une logique d'éco-efficience qui garantit la réduction des consommations énergétiques et la bonne performance thermique du bâtiment. »

Antoine Beli Bokolojoue, président de l'Ordre des architectes du Congo, La Semaine Africaine N°3416 du 8 août 2014

« On ne peut pas empêcher l'homme d'être imbécile, c'est ce qui fait d'ailleurs son charme. L'idiotie est un aspect de l'humain. Imaginez un monde fait d'êtres superintelligents. Il serait insipide. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, « Ma religion c'est la liberté », Jeune Afrique du 28 juillet 2014

« En politique, il n'y a que la mort physique qui compte. (Sinon) il y a toujours des possibilités de résurrection. »

Alain Juppé, ancien Premier ministre français, 20 minutes.fr, 20 août 2014

« L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif formel est le seul moyen d'améliorer les enseignements. Aucun pays ne s'est développé par une autre langue qui n'est pas la sienne. »

Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Éducation nationale (Sénégal), le Soleil du samedi 16 et dimanche 17 août 2014

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

« J'ai une agréable impression pour cette première partie du procès », dit Maître Éric Yvon Ibouanga

Initialement prévu du 2 juillet au 20 août à la chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville, le procès de l'ex-colonel Marcel Ntsourou et autres pourrait s'étendre jusqu'au début de septembre. Défendant une dizaine de clients, Me Éric Yvon Ibouanga revient sur les attentes de la défense et les prochaines étapes du procès. Il a été abordé par la presse lors de l'audience du 20 août.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Nous venons de finir la phase de l'audition des accusés, consacrée dans le fond aux infractions qui leur sont reprochées. Avec quel sentiment sortez-vous de cette étape ?

Éric Yvon Ibouanga (EYI) : De cette première partie du procès, je sors satisfait, étant entendu que, contradictoirement, aucune preuve n'a été opposée aux différents clients dont j'ai la charge d'assurer la défense, des charges susceptibles d'établir leur culpabilité suite aux infractions pour lesquelles ils sont traduits devant la Cour criminelle.

LDB : Que pensez-vous de la forme de cette partie du procès ?

EYI : cette partie première s'est bien déroulée. Tout le monde a fait sa déclaration librement. Ces déclarations ont manifestement établi que de toutes les infractions, aucune d'entre elles n'est justifiée à ce stade de la procédure. Donc, j'ai une agréable impression pour cette première partie du procès.

LDB : Comment expliquez-vous l'état de nervosité de l'un des accusés que vous défendez, Marcel Ntsourou ?

EYI : Il constate qu'il n'a pas la totale liberté de s'exprimer parce qu'il y a une disposition de la loi qui donne la faculté, la possibilité de poser directement des questions aux co-accusés. Et, selon lui, il n'admet pas que certains droits soient refusés à ses avocats.

LDB : En opposition à ses agissements, le président de la Cour parlait souvent

de son pouvoir discrétionnaire. En quoi consiste ce pouvoir ?

EYI : Oui ! Le pouvoir discrétionnaire est un pouvoir incontestable du président de la Cour criminelle. Mais, il faut souligner que ce pouvoir ne peut pas s'analyser comme de l'arbitraire, il ne faut pas que dans le cadre de l'exercice de son pouvoir discrétionnaire, le président verse dans l'arbitraire de sorte qu'il doit donner la possibilité à tout le monde de s'exprimer librement, de poser des questions et de répondre aux questions.

LDB : Nous venons d'entrer dans une nouvelle phase consistant à l'audition des sachants et des témoins. Qu'est-ce que cela voudrait dire ?

EYI : Les sachants et témoins sont des dépositaires d'un certain nombre de connaissances techniques et même pratiques dans divers domaines. Ces gens peuvent être appelés par la Cour pour illustrer certains faits, éclairer la Cour avant que celle-ci ne se prononce sur une question.

LDB : Quelle est votre réaction à la sortie de l'audition du premier sachant pour des éventuels renseignements ?

EYI : Il a fait ses déclarations (le chef d'état-major adjoint des Forces armées congolaises). Mais nous n'avons rien tiré de ses déclarations. Nous sommes devant une instance criminelle qui juge selon la loi et quand un sachant vient, il doit illustrer la Cour sur le fondement des règlements, des dispositions légales. C'est ce que nous attendons du sachant. Or, ce sachant est venu faire des déclarations parfois



contradictoires entre elles, sans se rapporter à une seule disposition, même militaire. Nous n'avons absolument rien tiré, il est venu même pour charger un accusé.

LDB : Pour la suite du procès, qu'attendez-vous ?

EYI : Nous attendons ce que la Cour va nous offrir, nous présenter comme sachant, comme témoin. Nous allons continuer.

LDB : Après les étapes de l'enquête de moralité, l'audition des accusés, des témoins et sachants, quelle seront les prochaines étapes ?

EYI : Dans le cas de cette affaire, il y a une phase qui devait avoir lieu avant que l'on arrive au stade actuel. Nous allons poser des questions aux co-accusés auxquels nous n'avons pas posé des questions pendant la première phase. Ce n'est pas à tout le monde. Après l'actuelle phase, il y aura la confrontation des co-accusés ayant chargé l'autre. Ce dernier aura la possibilité, au cours de cette phase de confrontation, de répondre. Après la confrontation, viendront les phases de réquisitions et plaidoiries. Donc, la partie civile, les avocats de l'État qui est partie civile dans cette procédure, plaideront ; le Parquet général prendra ses réquisitions ; ensuite la défense plaidera pour les accusés et la Cour se retirera pour prendre la décision.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

URBANISME

Plus de 50% de constructions privées au Congo sont sans autorisation

Les règles de l'urbanisme sont applicables tant par les acteurs du secteur public que par ceux du privé. Elles font obligation à quiconque désire entreprendre une construction en matériaux durables d'obtenir une autorisation administrative auprès des services compétents. Malheureusement, cette exigence ne se constate que sur le papier, car sur le terrain, nombreux sont les citoyens qui la foulent aux pieds.

À Brazzaville, comme dans d'autres agglomérations du Congo, plusieurs quartiers naissent vite et se dégradent aussi vite à cause de l'occupation anarchique des espaces. Les propriétaires fonciers et terriens, principaux acteurs dans ces ventes délibérées des terrains, opèrent sans grand respect des normes en la matière.

À quand le rétablissement de l'ordre ?

Le phénomène de l'occupation anarchique des terres est loin d'être éradiqué au Congo, malgré les lois et règlements pris par les pouvoirs publics. Le phénomène prend de l'ampleur alors qu'au Congo, la terre, patrimoine inaliénable et signe de reconnaissance d'une nation, semble de plus en plus mal gérée. La léthargie et le laxisme constatés dans la mise en application d'une véritable poli-

tique cadastrale laisse présager l'absence d'un département en charge de ces questions.

Pourtant, le Congo dispose d'un ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat au sein duquel se trouve la direction générale du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture. Une structure presque ignorée par certains citoyens malgré les missions définies par le décret qui l'institue. « Nos compétences s'étendent dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du logement, surtout au niveau de la normalisation et de la réglementation. Nous sommes aussi chargés de la police de l'urbanisme dans le contrôle de la construction. Malheureusement cette politique est confrontée à plusieurs difficultés à cause de l'incivisme des populations », a déploré Jean François Youlou, directeur général

du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture.

Les zones de mise en défens sous une réelle menace

Malgré les mises en garde répétées du ministère des Affaires foncières et du domaine public, les zones en défens sont au quotidien prises d'assaut par des « délinquants fonciers et domaniaux ». La terre devenue aujourd'hui sujet à controverse nécessite l'éveil d'une gestion orthodoxe et d'une prise de conscience collective, par les pouvoirs publics et les citoyens. Car, sa mauvaise gestion a pour corollaire le manque de certaines infrastructures telles les routes, les marchés, des structures sanitaires et scolaires, les espaces verts et autres zones d'attraction. À cela s'ajoute le phénomène de ravinement de sol devenu fréquent dans les grandes villes du Congo. « Nous découvrons aujourd'hui de plus en plus des occupations qui se font dans des zones pas constructibles, des lotissements réalisés par des propriétaires fonciers alors qu'ils n'en ont pas la compétence. Nous voyons dans nos villes des maisons à hauteur

s'élever sans avoir recours à nos services. Dans certains dossiers qui nous parviennent, il n'y a pas des études géotechniques (études de sol) faites au préalable, pas de calcul béton, même le ferrailage utilisé n'est pas souvent conforme », s'est indigné le directeur général du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture, Jean François Youlou. Il a rappelé les règles de l'urbanisme qui disent que « quiconque désire entreprendre une construction en matériaux durables doit au préalable obtenir une autorisation administrative des services compétents ». Des règles qui s'appliquent tant au privé qu'au public.

Des animateurs des services publics non visibles, faute des moyens

Selon les propos du directeur général du développement urbain, de l'habitat et de l'architecture, plus de 50% de constructions privées qui se réalisent dans les villes congolaises sont sans autorisation. Cela est dû à l'insuffisance des ressources à la direction générale l'empêchant ainsi d'être visible sur le terrain. « Nous avons un réel problème des effectifs, les archi-

tectes au niveau des services publics se comptent du bout des doigts. Nous souffrons d'un déficit de cadres tant à la direction centrale que dans les collectivités locales », a-t-il indiqué.

Une lueur d'espoir avec la mise en route de la réforme de l'urbanisme. Le gouvernement de la République a entrepris la réforme de l'urbanisme après celle du secteur foncier. L'avant-projet du code y relatif a déjà été évalué sans compter la mise en place d'un nouveau schéma directeur d'urbanisme concernant les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Ce programme se réalisera avec l'assistance d'un consultant italien. Dans le projet du budget 2015, le ministère concerné a inscrit l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme pour plusieurs villes. Un travail qui n'attend que son aboutissement pour être vulgarisé, a expliqué Jean François Youlou qui a reconnu la nécessité de la mise en action du programme de restructuration de certains quartiers précaires du Congo, en cours de mise en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale.

Jeanice Hortence N'guellet
(Stagiaire)

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MALONGA Dominique. Je désire désormais être appelé MALGHAT Dominique. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle YALA-BISSOUAKI Serge Didier. Je désire désormais être appelé YALA Serge Didier. Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

IN MEMORIAM



22 août 1999 – 22 août 2014, voici 15 ans jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante notre mère Augustine Batantou, l'arrachant à notre affection. En ce jour de triste souvenir, le commandant Christ Nkoukani, ses enfants, petites-filles et petit-fils demandent à tous ceux qui l'on connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Que son âme repose en paix.



REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)281 5441/281 5544/281 5786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°005/FRCON/2014

Date de publication : 20 août 2014

Date limite de dépôt des candidatures : 5 septembre 2014

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet TCP/PRC/3502 intitulé « Appui à la promotion de la filière manioc en République du Congo à travers l'approche Champs Ecoles paysans (CEP) », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un Consultant National Agronome spécialiste de la production du manioc ;
2. Un Consultant National Agroalimentaire spécialiste en technologies agro-alimentaires du manioc.

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence au bureau de la Représentation de la FAO.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être envoyé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°005/FRCON/2014 » et « l'intitulé du poste »), à

Mr le Représentant de la FAO

14, rue Behagle, Centre-ville
BP. 972
Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 19 août 2014



Jean-Baptiste Banzouzi-Mbika
AFAOR/Administration

RENTREE SCOLAIRE 2014-2015

Les syndicats d'enseignants posent les préalables

La Fétrasseic, le Fenco, la Fesyate et le MGC se sont retrouvés le 22 août au siège de la MUGEF à Brazzaville. Au menu de cette concertation inter-syndicale : le niveau d'avancement des situations administratives et financières des travailleurs de l'éducation nationale et du ministère des Sports et de l'éducation physique. La rencontre de ces fédérations syndicales se tient dans le cadre des conclusions du dialogue social. Cette réunion a été coprésidée par les secrétaires généraux des trois fédérations affiliées aux trois centrales syndicales les plus représentatives et le président du MGC.

Le constat qui en ressort est amer au sujet de la construction des infrastructures scolaires qui, selon les syndicalistes, ne s'est accompagné ni de l'amélioration de la condition enseignante, ni de la résorption du déficit décrié en personnel enseignant. Ils ont évoqué les textes administratifs (harmonisation, titularisation, avancement, intégration, etc.) qui sont publiés au compte-goutte et les rappels de solde d'activités timidement payés, malgré la vulgarisation des conclusions du dialogue social.

En conséquence, pour une rentrée scolaire 2014-2015 apaisée, la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco), la Fédération des syndicats libres et autonomes des travailleurs de l'enseignement (Fésyate) et le Mouvement général des enseignants du Congo (MGEC) exigent du gouvernement, ce qui suit : la publication et l'application du statut particulier du personnel de l'éducation nationale et des enseignants du ministère des Sports et de l'éducation physique ; la mise en place du guichet unique pour diligenter la publication des textes administratifs des enseignants ; le paiement intégral des rappels de solde d'activités en instance à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) ; la prise en charge automatique par la solde des rappels à la suite d'une intégration, d'une promotion ou d'un reclassement et, ce, conformément au déblocage des effets financiers pour compter du 1er janvier 2011, date de prise d'effet desdits textes (...).

En définitive, la déclaration lue à l'issue de cette rencontre stipule que passé ce délai, «le gouvernement de la République sera seul responsable des conséquences qui en découleraient». Toutefois, la Fétrasseic, la Fenco, la Fesyate et le MGEC mettent en garde toute la classe politique qui tenterait de récupérer ces revendications légittimes des travailleurs à des fins inavouées.

Guillaume Ondzé

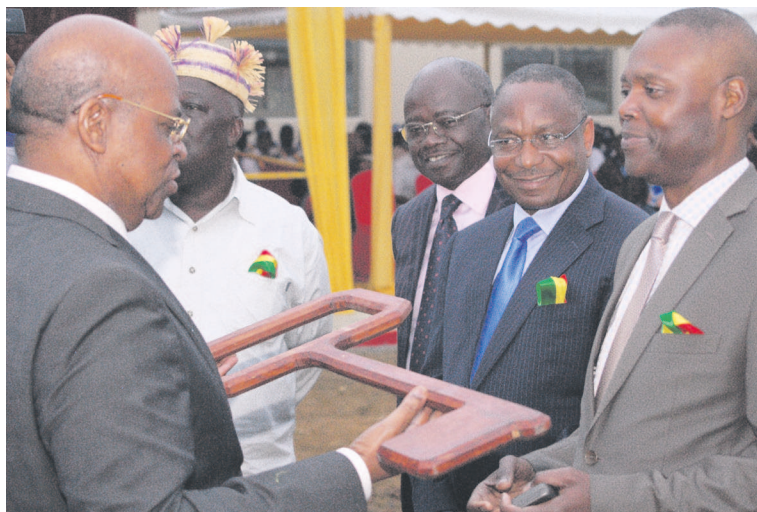
SIBITI

Remise officielle du lycée agricole technique

Ce lycée a été construit à Sibiti dans le département de la Lékoumou par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), pour accompagner la municipalisation accélérée des localités du Congo.

La cérémonie de remise s'est déroulée lors des festivités marquant le 54^e anniversaire du Congo entre le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, et son collègue de l'Enseignement Technique; professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi, Serge Blaise Zoniaba, en présence de leur homologue de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou; du directeur général président de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Jérôme Koko et autres autorités administratives.

Le complexe scolaire technique agricole est composé de nou-



André Raphaël Loemba remettant la clé à Serge Blaise Zoniaba

veaux locaux et anciens bâtiments rénovés par la SNPC. Les nouvelles constructions comprennent un internat d'une capacité de 170 lits; un réfectoire ultramoderne; six villas pour le personnel administratif et deux bâtiments de dix salles de classe chacun; un tracteur; un atelier de mécanique construit sur les

ruines de l'ancienne porcherie et une ferme de quatre bâtiments. Le directeur général président de la SNPC, Jérôme Koko a assuré que le complexe sera alimenté par deux générateurs électriques d'une puissance de 165 et 250 KVA. Il sera également équipé en matériels didactiques modernes adaptés à la spécifici-

té de la formation. Il a invité les utilisateurs à la protection et à la conservation des outils pédagogiques mis à leur disposition avant d'indiquer que le coût global s'élève à trois milliards cinq cent millions de francs CFA (3,5 milliard de francs CFA).

Rappelons qu'en 2011, la Société nationale des pétroles du Congo avait doté Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest d'un internat, des villas administratives; d'une ambulance et d'un lot de médicament de première nécessité. À Kinkala dans le Pool en 2012, elle a construit un hôpital «Mère et Enfant» et un centre d'enseignement technique. À Djambala dans le département des Plateaux en 2013, la SNPC a construit un complexe scolaire avec internat et salles de classe ainsi que cinq villas pour le personnel administratif.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Les populations d'Ingolo 1 s'engagent dans la gestion communautaire de la faune sauvage

Cet engagement, exprimé au début de ce mois, est consigné dans une déclaration qui consacre les échanges entre ces populations et les différentes parties prenantes à ce projet que conduit depuis 2012 l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Intitulé « Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique Centrale », ce projet concerne quatre pays d'Afrique centrale à savoir : la RDC, le Congo Brazzaville, le Gabon et la RCA. Au Congo, il est mis en œuvre sur deux sites pilotes. D'abord à Ngombé, dans le département de la Sangha, en s'appuyant sur les villages Liouesso et Mokouangonda et ensuite à Zanaga, dans la Lékoumou à travers les villages Ogooué et Ingolo1.

C'est dans ce dernier site qu'une réunion de la plateforme vient d'avoir lieu entre les participants venus de Sibiti, Zanaga, Ingolo2, Ogooué, Vouka, Ibé sans oublier ceux d'Ingolo1. Les acteurs concernés par l'objet du projet s'étaient associés à eux à savoir : les autorités locales, les services techniques de l'État, le secteur privé et les ONG locales. Les échanges qui ont duré deux jours ont porté sur les cinq exposés développés par des spécialistes. Ils ont insisté sur la cartographie participative ; la connaissance du milieu biologique et socioéconomique avec l'utilisation de photos - pièges comme outil pour connaître la faune ; les enquêtes démographiques, l'étude de la filière commerciale de la viande de brousse, les types d'acteurs impliqués dans ce commerce, l'analyse des tendances sur l'exploitation

de la faune sauvage dans le terroir d'Ingolo 1 ; etc.

L'un des conférenciers a démontré que pendant un mois, 2307 photos ont été prises dont 575 captures photographiques qui font ressortir des images de 26 espèces animales tels les primates, les céphalophes, les pholidotes, les rongeurs, les carnivores

participative et la lecture du fonds de carte du terroir, la forte implication des communautés, l'appui technique et financier de la FAO, comme autant de points forts.

Parmi les faiblesses notées, ils ont cité : le manque d'organisation des chasseurs, le manque de structures associatives au sein du village, la rétention de l'informa-

vage, par l'application ferme de la réglementation en matière de chasse, la protection de la zone de chasse contre toute personne étrangère, l'observation des périodes de reproduction et la conservation des espèces intégralement protégées ».

Concrètement, cette réunion a défini les actions prioritaires à



Pause de photo-piège en forêt

et les oiseaux. Ce sondage spécial, mené sur le terrain, a permis de classer les principales espèces chassées dans la zone. Il s'agit des céphalophes, des rongeurs, des pholidotes et des petits primates.

Quels enseignements tirés ?

Les participants ont passé en revue les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités que présente ce projet. C'est ainsi qu'ils ont retenu la formation technique des personnes locales à la connaissance du milieu biologique et socio-économique, la confection de la cartographie par-

ticative et la lecture du fonds de carte du terroir, la forte implication des communautés, l'appui technique et financier de la FAO, comme autant de points forts. Parmi les faiblesses notées, ils ont cité : le manque d'organisation des chasseurs, le manque de structures associatives au sein du village, la rétention de l'informa-

tion au niveau local, l'absence de politique de régulation des prix du gibier au niveau local, etc., alors que l'analphabétisme au sein de la population, les mauvaises conditions de santé et de sécurité alimentaire, les conflits d'intérêts communautaires et le manque d'appui matériel au projet sont cités comme des facteurs qui menacent le projet. Heureusement que les opportunités ne manquent pas. D'où l'engagement des populations d'Ingolo 1 et celui des propriétaires terriens qui disent s'engager dans « La Gestion durable de la faune sau-

Jocelyn Francis Wabout

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S😊-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

 www.waridtel.cg  04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

SÉCURITÉ PUBLIQUE

«Radio Matanga», la guerre contre les nuisances sonores

Après «Mbata ya bakolo», la police vient de lancer «Radio Matanga», une opération d'éradication des nuisances sonores qui polluent les villes du Congo. Un appel aux troupes a été lancé le 22 août en vue de la totale mobilisation des directeurs centraux, commissaires centraux, commandants des unités spécialisées et des commissaires d'arrondissements.

« En effet, depuis un certain temps, nous assistons à une nouvelle explosion des nuisances sonores, mais aussi au retour en force des « Radios Matanga » qui polluent nos nuits au nom de l'hommage à nos morts. Les veillées funéraires sont redevenues de véritables carnivals, au lieu d'être des lieux de recueillement », constate avec amertume le général Jean François Ndenguet.

Le directeur général de la police a pris l'exemple des églises de réveil, légalement reconnues, qui se croient autorisées à redoubler de cris, des chansons hurlantes, de prières vociférées, de jour comme de nuit du fait de leur reconnaissance officielle « alors que la même loi qui leur reconnaît une existence légale interdit sans exception les nuisances sonores ».

Il a indexé les bars dancing et autres boîtes de nuit dont l'ouverture est pourtant soumise à des horaires règlementés. Malheureusement, ces établissements poussent à fond leurs décibels de musique, de jour comme de nuit. En réalité, l'obligation leur est faite d'organiser leurs activités dans des locaux insonorisés pour éviter que le bruit assourdissant de leur musique déborde et dérange tout le voisinage. Sans être exhaustif dans la citation des cas flagrants, Jean François Ndenguet a déploré également le fait que beaucoup de citoyens, sous prétexte de l'euphorie, roulent dans des voitures à vive allure, tous klaxons activés, causant d'inacceptables nuisances dans la ville.

Le général Jean François Ndenguet a indiqué qu'une coordination opérationnelle sera mise en place pour exécuter toutes les instructions y relatives, et cela dans les meilleurs délais.

Guillaume Ondzé

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Les navigants du Congo savourent les bienfaits de cette action de la police

Une délégation de la Section fédérale des professionnels navigants du Congo (Sefepnac) conduite par le coordonnateur de la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (Fesyptc), Carel Cyrille Dzoundou, s'est entretenue, le 21 août, avec le directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet.

Près de cinq mois après le lancement de l'opération « Mbata ya Bakolo » qui consistent à expulser du territoire congolais les étrangers en situation irrégulière et à lutter contre la criminalité qui menaçait la population de Brazzaville, les navigants ont exprimé leur approbation. « Nous venons vous féliciter pour l'opération Mbata ya Bakolo qui nous a permis la stabilité, la tranquillité et la paix dans notre secteur d'activité grâce à l'arrêt de l'immigration clandestine. Beaucoup de cas de criminalité, de vols, de banditisme, des bagarres et autres actes qui n'honoraient pas notre profession ont disparu. L'ensemble des navigants du Congo vous encouragent pour vos multiples efforts accomplis et vous souhaitent un plein succès dans la continuité de cette opération », a laissé entendre le secrétaire général de la Sefepnac, Henri Ngondzo. Appuyant le secrétaire général, le coordonnateur de la Fesyptc



Le général Jean-François Ndenguet s'entretenant avec une délégation des navigants

a confirmé que cette opération a permis l'assainissement du secteur des transports fluvial et maritime de certains comportements déviants. Carel Cyrille Dzoundou a également rappelé que leur fédération syndicale est affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo. Elle regroupe aussi d'autres sections telles que le transport routier, aérien et ferroviaire. « Aujourd'hui, c'est le

secteur de la navigation qui est mis en exergue parce que les navigants ont beaucoup de problèmes », a-t-il indiqué.

Se félicitant de cette marque de reconnaissance des navigants,



le général Jean-François Ndenguet a rappelé le contexte dans lequel cette opération avait été lancée le 4 avril dernier à Brazzaville. Selon lui, « Mbata ya Bakolo » est, d'abord, une initiative du gouvernement que la police est en train d'accomplir. Il s'agit d'un acte, d'un devoir consistant à réprimer tous les actes de banditisme, à maintenir, rétablir l'ordre et la paix dans le pays. « Je crois savoir

qu'aujourd'hui, le taux de la criminalité a considérablement baissé dans notre pays. Des efforts continuent d'être faits. Quand vous allez aujourd'hui dans certains quartiers les plus excentrés de Brazzaville tels que Jacques Opangault où les kulunas avaient érigé un quartier « Lunda », la quiétude est revenue », a rappelé le directeur général de la police.

Il a, par ailleurs, reconnu que les actions tendant à féliciter la police n'étaient pas souvent courantes d'autant plus les missions de cette composante de la force publique ne sont pas parfois comprises par la population. « Lorsque vous posez de tels actes, c'est pour moi un grand motif de satisfaction puisque cela va encore nous motiver d'avantage pour mieux faire. Pour le reste, nous devons travailler pour faire en sorte que l'on puisse assainir les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Ce que nous avons fait entre dans le cadre du processus de l'assainissement de notre pays en général et de Brazzaville en particulier », a conclu Jean-François Ndenguet.

Parfait Wilfried Douniama

MARINE NATIONALE

Deux nouveaux commandants d'unités prennent leurs fonctions

Nommés, par décret du 30 juin dernier, respectivement commandant de la base navale 02 et commandant du 324^e bataillon des fusiliers marins, le capitaine de frégate (lieutenant-colonel) Alexandre Kibelolaud et le capitaine de corvette (commandant) Léon Roger Kalakala ont pris leur commandement, le 22 août à Brazzaville.

La cérémonie a été présidée par le commandant du 32^e groupement naval de la marine nationale, le capitaine Dieudonné Mizère Okana, qui a installé en premier le nouveau commandant de la base navale 02. Ancien enfant de troupe de la promotion Che Guevara, Alexandre Kibelolaud est licencié en sciences de gestion à l'université Marien-Ngouabi. Diplômé d'état-major de l'académie militaire Marien-Ngouabi, le nouveau promu est également détenteur de plusieurs certificats en Droit international humanitaire

(DIH) et conseiller juridique adjoint dans ce domaine. Il a aussi occupé plusieurs fonctions dans l'exercice de sa profession. Chef de division du personnel et instruction civique de la base navale 02 et du 32^e groupement naval de 1994-2003, Alexandre Kibelolaud a également assumé les fonctions de commandant en second de la base navale 02 par intérim. De 2010-2013, il est chef de division instruction civique et chef de section des opérations du 32^e groupement naval avant de devenir chef de division organisation, mobilisation et planification à l'état-major de la marine nationale (2013-2014).

Aucune priorité !

« J'éprouve les sentiments d'un chef qui a été promu à une nouvelle fonction. Je félicite ma hiérarchie grâce à qui, j'ai été hissé à ce poste. Je n'ai pas de priorités puisque le tout est contenu dans le document d'instruction du chef d'état-major de la marine

nationale. Du moins, je vais tout faire pour activer l'instruction civique et morale », s'est exprimé Alexandre Kibelolaud.

Intronisé commandant du 324^e bataillon des fusiliers marins, le capitaine de corvette Léon Roger Kalakala est passé par l'académie militaire Marien-Ngouabi après avoir obtenu son DEUGII à l'université qui porte le même nom. Il est aussi détenteur du diplôme de cours de spécialité en missile-artillerie à l'école royale navale de Casablanca au Maroc et celui de cours de perfectionnement en missile-artillerie obtenu à l'école supérieure navale de Tamenfust en Algérie. Il est également diplômé d'état-major et de commandement de l'académie de commandement naval en Chine.

Trois objectifs

Léon Roger Kalakala a, par ailleurs, occupé les fonctions de commandant des 1^{er} et 3^e compagnies, de chef des opérations, instruction et

celles de chef d'état-major par intérim du 324^e bataillon des fusiliers marins. Promu commandant de bataillon de cette unité depuis le 30 juin dernier, il reconnaît l'ampleur des tâches qui l'attendent. Pour les surmonter, il compte sur l'appui de ses supérieurs pour bâtir des stratégies. Il s'est, enfin, fixé trois objectifs. « Cela fait près de 10 ans que je travaille au sein de ce bataillon, je connais bien les hommes. Il nous faut mettre un terme au fléau de désertion qui mine la majorité des unités de Brazzaville. À ce propos, j'ai demandé aux déserteurs de regagner très rapidement leur lieu de service sans s'attendre à des punitions. Il nous faut également laisser au sein de ce bataillon une unité spéciale. Enfin, nous devons mettre un accent sur l'instruction civique afin de permettre à ce bataillon de retrouver sa confiance d'antan », a conclu le capitaine de corvette Léon Roger Kalakala.

P.W.D.

OFIS TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



Société Industrielle SN PLASCO

Vend Groupe Électrogène : **60 000 000 FCFA**

800KVA ENERGIE RELAIS

Mise en service Octobre 2010 – fin d'utilisation juillet 2014

4000 Heures de fonctionnement – entretien effectué par SUDELEC

MOTEUR PERKINS & GENERATRICE STAMFORD

Merci contacter M. ROUX Nicolas : 06 667 17 17 / assistantedg-pnr@sourcemayo.net



COMMUNIQUE

Le Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur annonce l'ouverture prochaine de l'Institut National du Travail Social (INTS) à Brazzaville. Cet institut a pour mission d'assurer la formation dans le domaine du travail social et de développer la recherche-action et la recherche appliquée en travail social. Les métiers suivants sont proposés: Assistant de Service social, Educateur Spécialisé et Agent de développement social local. Cette formation qui dure trois ans sera sanctionnée par une licence professionnelle en travail social. L'accès à la formation initiale se fait par voie de concours pour les bacheliers âgés de 18 ans au moins et 35 ans au plus. Cette formation se fera en alternance sur des sites qualifiants ou lieux de stage dans un objectif de réussite du parcours professionnel.

Les informations sur le concours seront communiquées à partir du 1er septembre 2014.

Pour tous contacts

Tél. : 05.631.26.05 ; 06.403.13.72

Email : parfts1@gmail.com

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com



Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

> Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

RELIGION

Guerre sainte contre guerre juste ?

Malmenés partout, les chrétiens sont tiraillés entre la tentation de se défendre et la conviction de poursuivre le dialogue avec les religions qui les persécutent

« On ne peut faire la guerre au nom de Dieu. On ne saurait haïr l'autre au nom de Dieu ! »

Ces deux affirmations sont du pape François, de plus en plus préoccupé par « les violences inouïes » infligées aux chrétiens d'Irak par le mouvement djihadiste de l'EII (Etat islamique en Irak). Dans la vallée de Ninive, terre biblique d'implantation de la minorité chaldéenne, les catholiques d'Irak, les islamistes n'ont donné le choix aux minorités qu'entre partir sans rien emporter, se convertir à l'islam ou payer l'impôt des minorités non-musulmanes.

En quelques jours, fin juillet, plus de 100.000 chrétiens se sont déportés en masse vers le nord-ouest, au Kurdistan où ils étaient relativement à l'abri. Leurs compagnons d'infortune de la communauté yazidi, qui pratique une religion non-musulmane et antérieure à celui-ci, sont venus eux aussi trouver refuge dans cette partie de l'Irak où le peuple kurde lui-même est à couteau tiré avec le gouvernement central de Bagdad. Cette relative quiétude a volé en éclats lorsque l'EII a attaqué les kurdes, s'emparant du barrage hydroélectrique de Mossoul, le plus grand d'Irak.

Aujourd'hui, les islamistes semblent connaître un retournement de situation puisque le barrage de Mossoul a été repris par les Kurdes, que les États-Unis ont appuyé la contre-offensive par des frappes aériennes décisives et que les nations occidentales, France et Italie notamment, ont décidé qu'il fallait, au moins, fournir des armes aux Kurdes. Personne ne l'a dit explicitement mais derrière les déclarations indignées, et le

souci de stopper les exactions, le monde redessine les contours d'une vraie guerre de civilisations, d'un choix entre l'obscurantisme et la liberté (aux critères de l'occident) ; entre la guerre juste des chrétiens et la guerre sainte des islamistes.

Il est vrai que l'éclatement de nombreux conflits à matrice religieuse sur la planète a de quoi inquiéter. Le pape François estime que, mine de rien, le monde vit une troisième guerre mondiale qui ne veut pas dire son nom parce que morcelée et disséminée en divers endroits de la planète. Son inquiétude de voir partout les chrétiens faire les frais d'une vraie furie de conquête est patente. Quand les Shebabs, islamistes armés, décident de reconquérir le pouvoir perdu en Somalie, ce sont les églises du Kenya qui flambent en premier les prêtres chrétiens qu'ils assassinent. Si aujourd'hui bon nombre de jeunes filles nigérianes détenues par Boko Haram depuis avril sont des musulmanes, l'activisme de cette milice armée du nord-Nigéria est avant tout dirigé vers les chrétiens.

Boko Haram veut dire en haoussa « les livres sont interdits » (de 'boko' = book et 'haram' = interdiction). Autrement, tout ce qui représente l'occident doit être banni sur la terre d'islam que représenterait le nord du plus grand pays peuplé d'Afrique. Résultats : des églises et des temples ont flambé à Maiduguri ou à Kano ; des fidèles en prière sont morts mitraillés un dimanche, en plein office. La situation était identique au nord du Mali lorsque des mouvements islamistes s'y sont développés, mêlant revendications

identitaires et irrédentisme religieux.

Plus près de nous en Centrafrique, les précautions de langage n'arrivent plus à masquer la nature profonde de la crise qui s'y joue avec, par exemple cette semaine, des manifestations contre les soldats français à Bangui accusés de « maltraiter les musulmans » et de « favoriser les chrétiens », de « diviser le pays ». Les évêques de ce pays interdisent que les antibalakas soient présentés comme une milice chrétienne : « *L'Eglise n'a pas de milice !* », ne cesse de marteler l'archevêque Dieudonné Nzapalainga à Bangui.

Il n'empêche : lorsque leurs adversaires en face, les Sélékas, prennent de mire églises et écoles chrétiennes avant tout, cette dénégation devient de pure forme et car la réaction qui vient a des contours nettement identitaires. Où les musulmans sont accusés, dans leur globalité, d'être les partisans des auteurs d'exactions, « ceux qui ont plongé la Centrafrique dans la crise et qui tiennent à la partition entre un nord à eux et un sud chrétien », il ne faut pas rester loin pour entendre être accusé de se servir du bouclier des interventions actuelles, le Tchad excepté justement.

Il est licite d'arrêter un agresseur

Dans ce contexte, que peuvent faire les chrétiens : réagir ? Courber l'échine ? Tendre l'autre joue ? Se présenter sur le champ des batailles furieuses armées des seules branches d'olivier ? La question a été posée au pape, de retour de Corée. Que peut faire la communauté des chrétiens devant le spectacle des crucifixions – au sens propre – qui se multiplient en Irak, les rapt de femmes

chrétiennes, les décapitations ? « Je peux dire qu'il est licite d'arrêter l'agresseur. Je souligne le verbe : arrêter, je ne dis pas bombarder. Nous devons avoir de la mémoire : tant de fois sous cette excuse les puissances se sont emparées des peuples et ont fait une vraie guerre de conquête ! », a répondu le pape. Mais cette réponse est celle d'un leader religieux qui croit en la forte vertu de la prière dans un monde où les églises ne sont plus au centre de la cité, et où l'influence des communautés religieuses, chez les chrétiens, n'est plus aussi perceptible comme par le passé.

Pas de guerre, donc, mais des moyens alternatifs que le cardinal italien, Fernando Filoni, envoyé personnel du pape auprès des chrétiens persécutés d'Irak à peine rentré de mission, a détaillés. Pas la guerre, mais comment rester indifférents devant l'horreur ? « *Chacun peut au niveau civil, social et de responsabilité faire sa part dans un contexte où il n'est pas question de guerre mais où le droit des peuples doit être sauvegardé. Si nous n'intervenons pas, ce sera le génocide qui nous pèsera sur la conscience, comme cela est malheureusement arrivé dans le passé avec certaines situations dramatiques survenues en Afrique* ». Mais une autre réalité contemporaine est que la paix, le droit des peuples, la sécurité peuvent se décliner aujourd'hui sous des formes diverses et même antagonistes. Ainsi qu'on le voit au Moyen-Orient, chacun peut se donner les impératifs qu'il estime nécessaires pour atteindre de tels nobles objectifs. Chuck Hagel a été on ne peut plus clair à propos des islamistes irakiens : « *L'EII va au-delà de tout ce que nous avons pu connaître. Nous*

devons être prêts à tout ». a dit le ministre américain de la défense. Un « tout », on l'aura compris, qui ne sonne pas vraiment comme la recherche prioritaire du moyen paisible de raisonner des exaltés.

Et un « Nous » qui est englobant et exclusif tout à la fois ; dans lequel le dialogue à privilégier se fera surtout à coups de bombes, de drones et d'escalades dans la violence jusqu'à ce que le vaincu plie. Sans garantie certaine que celui qui l'emportera sera celui qui aura le plus raison, favorisera la justice et laquelle. Dans son « *Aventure ambiguë* », Cheikh Hamidou Kane donne la parole à un personnage qui veut envoyer les enfants à l'école des Blancs « *où on apprend l'art de vaincre sans avoir raison* ». Le monde en est là, peut-être ; dans une phase où la raison de l'un est peut-être l'exacte opposée de la raison de l'autre mais devient la raison de tous si elle triomphe.

Le pape François a téléphoné jeudi à la famille du journaliste américain James Foley, exécuté par les djihadistes de l'Etat islamique, pour lui présenter ses condoléances. Le journaliste, enlevé en fin 2012 en Syrie, a été décapité à la suite de l'intervention des bombardiers américains contre les positions djihadistes en Irak. Il y a un mois, il bénissait la famille de Meriam Yahia Ibrahim Ishag, cette jeune Soudanaise condamnée à mort dans son pays pour s'être convertie au christianisme. Et les chrétiens chassés d'Irak commencent à être accueillis par petits groupes dans divers pays européens qui leur accordent l'asile. Plus que jamais se dessine la carte du « Nous » avec le « Eux » pour une démarcation entre cette guerre sainte contre « la » guerre juste.

Lucien Mpama

SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014
Lieu : siège MAG.SYS
Durée : 2 Semaines
Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64
Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines
Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili
Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fous CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota

SANTÉ

L'expertise italienne de lutte contre les cancers, modèle européen

Le congrès européen d'oncologie s'apprête à couronner l'Institut italien contre les cancers comme standard européen dans la recherche et la formation

C'est dans la capitale espagnole, Madrid, que les scientifiques européens ont choisi de tenir, du 26 au 30 septembre prochain, leur congrès continental d'oncologie. Ce sera l'occasion pour un volet de ces assises, concernant surtout les jeunes oncologistes, de désigner l'Institut italien contre les cancers, basé à Milan, comme modèle de formation dans cette recherche très particulière.

Le centre de Milan a été unanimement reconnu comme un creuset de formation adéquat pour les cancérologues d'aujourd'hui, en cours

de consolidation d'expérience dans différentes structures hospitalières européennes. Le centre s'est unanimement distingué aussi dans la prise en charge des doctorants venus d'Afrique.

L'institut rappelle qu'au cours des dernières décennies, des jeunes cancérologues d'Uruguay, de Roumanie, du Portugal, d'Inde mais aussi de Tunisie, du Maroc et d'Algérie sont venus se former à Milan. Le cancer reste une maladie redoutable à la fois pour le défi qu'il pose de trouver le médicament unique qui le vaincra,

mais aussi pour la manière de traiter les malades de plus en plus nombreux en Europe et, depuis peu, en Afrique. Le programme de partenariat intitulé Clinical and Translational Research Fellowship dirigé par le Dr Andrea Necchi, cancérologue urologue, accueille à Milan les jeunes médecins venus des pays en développement. Ils repartent chez eux dotés des connaissances et du savoir-faire qui les mettent à même de se lancer dans la bataille contre le cancer. Cette maladie, naguère considérée comme essentiellement cantonnée aux pays riches, tend à exploser en Afrique comme le signale l'OMS.

Lucien Mpama

Brasco s'engage dans la lutte pour l'assainissement de l'environnement

À travers la remise d'un important don de matériel de collecte et de recyclage de déchets à l'association « Le Partenaire 381 », la société Brasseries du Congo, à travers sa Fondation, affiche clairement son engagement dans le combat pour la protection de l'environnement.

Le 16 juillet 2014, la Fondation Brasco a fait don d'un lot de matériel de collecte et de recyclage des déchets en plastique à l'association « Le Partenaire 381 ». Ce don est composé de 10 vélos avec remorques, 70 moules de fabrication de pavés, d'un véhicule pour le ramassage des déchets, des équipements de sécurité ainsi que le matériel pour la fabrication des foyers améliorés... La Fondation a aussi offert un financement de départ pour le lancement des activités de cette association appelée, à terme, à s'autofinancer. Cette activité a permis de donner de l'emploi à une quinzaine de jeunes Congolais.

A l'occasion de la cérémonie de remise du don, le Président de la Fondation Brasco, Joseph Niama, a justifié ce geste citoyen : « Dans le cadre de la mise en application de sa politique environnementale, notre société prône parmi ses valeurs le respect de l'homme et de l'environnement (...) La remise de ce matériel de ramassage, de collecte et de recyclage des déchets en plastique contribue à garantir un cadre de vie sain et agréable aux populations », a-t-il déclaré.

Monsieur J. Niama a en outre annoncé la création, à Brazzaville, d'une association apolitique à but non lucratif dénommée « le Groupement des embouteilleurs du Congo » (GEC). L'objectif de cette associa-

tion – qui regroupe actuellement les grands producteurs des produits en bouteilles en plastique (PET) du Congo – est de définir et de coordonner une position commune face aux enjeux environnementaux et commerciaux de l'activité d'embouteillage des produits en bouteilles en plastique (PET) et autres en République du Congo.

« Le problème de gestion des déchets des bouteilles plastiques se posant avec acuité dans nos villes, l'association nouvellement créée compte donc accompagner le gouvernement et les collectivités locales dans leurs politiques de gestion des déchets de bouteilles plastiques, dites PET, en



mettant ensemble en place des outils de collecte et de recyclage de ces déchets. », a-t-il ajouté.



« Un projet d'études est en cours, avec l'appui du PNUD, en vue de la définition d'un processus de récupération et de traitement des plastiques PET en fin de vie dans les villes de Brazzaville et

Ankara, lit à travers cette initiative la volonté de la Fondation Brasco de respecter l'article 49 de la loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, qui stipule : « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à entraîner des effets néfastes sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites et les paysages, à polluer les eaux, et d'une façon générale à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer l'élimination ».

Après avoir félicité et encouragé cette action salubre de la Fondation Brasco, Monsieur D. Ankara a invité les autres sociétés qui, comme Brasco, produisent des déchets plastiques, à se joindre à elle pour une action efficace contre ce qui constitue aujourd'hui un fléau dans les villes modernes. L'Association Le Partenaire 381 collecte, ramasse, tri et recycle les déchets en plastique actuellement dans les quartiers centre et nord de Brazzaville en vue de fabriquer des pavés en plastique (mélange à chaud du plastique, sable et ciment) pour le revêtement des espaces publics et privés. Une fonderie avec un mécanisme des foyers améliorés auquel sera adapté un pot catalyseur de réduction des émanations des gaz est en cours d'installation.

Le financement de la Fondation Brasco pour cette opération s'élève à la somme de 35 millions de FCFA. A travers sa fondation, la société Brasco entreprend des actions citoyennes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. La Fondation Brasco oriente son action sociale vers les communautés de base en venant en appui aux efforts du Gouvernement dans sa politique salubre de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations.



Un nouveau gouvernement en attendant le dialogue national

La présidente de la transition en République centrafricaine, Catherine Samba Panza, a réaffirmé le choix de Mahamat Kamoun comme Premier ministre avec à la clé la formation du nouveau « gouvernement de large ouverture ». L'équipe, composée de 31 membres, a été rendue publique vendredi à Bangui. Face aux protestations exprimées sur le nom du Premier ministre, la présidente de la transition a estimé que les revendications seront prises en compte par le dialogue national annoncé.

« Tous ceux-là qui ont des revendications à faire valoir ou qui pensent à un recadrage de la transition en cours pourront le faire dans le cadre du dialogue politique national qui se tiendra dans les mois à venir », a insisté la présidente de la transition dans un discours, quelques heures avant la publication de la nouvelle équipe gouvernementale. Catherine Samba Panza a dénoncé les « agitations » qui ont suivi le choix de son Premier ministre qu'elle a d'ailleurs confirmé dans ses fonctions. Elle a mis en garde contre « toutes les manipulations qui s'organisent chaque jour pour déstabiliser les autorités de transition. »

La présidente de la transition a loué les mérites de Mahamat Kamoun qui, selon elle, est un « symbole de symbiose communautaire », un « modèle d'humilité », et un homme susceptible de permettre à la Centrafrique d'entretenir des relations normales avec certains de ses voisins. Ce sont, d'après la présidente, ces mérites qui l'ont

conduite à retenir Mahamat Kamoun comme Premier ministre parmi les candidats qui lui étaient proposés à ce poste.

Qu'en est-il du nouveau gouvernement ?

La nouvelle équipe gouvernementale formée par Mahamat Kamoun compte 31 membres, dont 2 ministres d'État - l'un en charge des Travaux publics et l'autre en charge de la Défense nationale -, 27 ministres et deux ministres délégués, respectivement aux Finances et au Budget. Elle est formée des personnes ayant montré leur disponibilité aux autorités de transition : 19 entrants dont le général de gendarmerie Thierry-Marie Métinkoué, nouveau ministre à la Sécurité et douze anciens reconduits du gouvernement sortant d'André Nzapayéké. Sur ces 12 reconduits, 4 ont changé de portefeuilles. Les ministres des Affaires étrangères, des Postes, de l'Économie, de la Fonction publique, de l'Éducation, du Commerce et de la Santé restent inchangés.

Par ailleurs Marie Noëlle Koyara précédemment ministre d'État chargée du Développement rural prend dorénavant la direction du ministère d'État en charge des Travaux publics. Aristide Sokambi qui s'occupait de l'Administration du territoire est promu ministre d'État en charge de la Défense. Isabelle Gaudeuille quitte la Justice pour les Eaux et Forêts. Pour sa part, Gaston Mackouzangba, ancien ministre chargé du secrétariat général du gouvernement a été nommé ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Les autres anciens membres du gouvernement qui était composé d'une vingtaine de personnes conservent leur poste.

Les principaux groupes belligérants font leur entrée dans cette équipe. L'ex-rébellion Séléka, à dominante musulmane, est représentée par au moins trois personnes. Il s'agit notamment d'Abdallah Kadre Hassane aux Postes et télécommunications, Mahamat Tahib Yacoub à l'Élevage et d'Arnaud Djoubaye Abazène aux Transports. Les anti-balaka quant à eux ont obtenu un seul poste ministériel : le ministère délégué aux finances occupé par Jacob Désiré Ngaya. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a été arraché à Léopold Narcisse Bara, un Antibalaka, pour être affecté à Arnel Ningtoulou Sayo du mouve-

ment Révolution Justice. La nouvelle configuration comprend une forte représentativité féminine, soit huit ministres femmes contre sept dans le gouvernement sortant. Seulement, la nouvelle équipe dissocie les Affaires sociales et les actions humanitaires de la Santé publique puis Marguerite Samba Maliavo reste à la Santé publique, alors qu'Eugénie Yarafa s'est vue confier la responsabilité du ministère des Affaires sociales et de l'action Humanitaire. Le grand absent dans cette équipe est la société civile qui, lors des consultations, avait annoncé qu'elle n'allait pas participer à ce nouveau gouvernement.

Aussitôt après l'annonce de ce gouvernement, l'ex-coalition rebelle l'a contesté au motif que les personnalités nommées pour son compte sont « tous sous le coup d'une sanction » « Nous ne reconnaissons pas ce gouvernement. Décidément, madame Samba-Panza a oublié pourquoi elle est là : pour un projet bien précis, rassembler tous les Centrafricains autour de la transition. Malheureusement, elle s'entête à ne pas écouter les gens. Elle a décidé de gouverner une partie de la rue centrafricaine avec une partie des Centrafricains au détriment des autres », a réagi le porte-parole de l'ex-Séléka.

Kwa na kwa dénonce son « exclusion » et « l'arbitraire »

La coalition formée autour du parti de l'ancien président François Bozizé, dénommée Kwa Na Kwa, a déploré par le biais de son secrétaire général, Bea Bertin que les cadres de leur mouvement soient mis à l'écart. « Depuis l'arrivée de la Séléka, il y a comme un processus d'ostracisation, de marginalisation de notre formation politique. Le Kwa Na Kwa a une implantation nationale, et nous avons payé un lourd tribut. Alors que l'on nous dit que la Transition a un caractère inclusif et consensuel, la démonstration vient d'être faite que nous avons personne ni au gouvernement, ni au cabinet du président de la République, ni au cabinet de la primature, nulle part. Dans tous les cas, c'est de l'arbitraire que nous subissons aujourd'hui ».

Outre le fait que l'ensemble du gouvernement ne fait pas l'unanimité dans le pays et au niveau de la diaspora, Mahamat Kamoun lui-même est considéré comme un Premier ministre non-consensuel. D'ailleurs depuis sa nomination, Catherine Samba Panza fait l'objet de nombreuses critiques. Beaucoup lui reprochent le manque de concertation dans le choix de ce Premier ministre. Rappelons que le gouvernement sortant avait démissionné début août, dans la foulée d'un accord de cessez-le-feu signé le 23 juillet à Brazzaville entre l'ex-Séléka et les milices anti-balaka.

Nestor N'Gampoula

Gouvernement de Mahamat Kamoun publié le 22 août à Bangui

Ministres d'État

1. Ministre d'État en charge des Travaux publics de l'équipement et de l'aménagement du territoire : Madame Marie Noëlle KOYARA.

2. Ministre d'État en charge de la Défense nationale, de la restructuration des armées, des anciens combattants et victimes de guerre : Monsieur Aristide SOKAMBI.

Ministres

3. Ministre des Transports et de l'aviation civile : Monsieur Arnaud DJOUBANE ABAZENE.

4. Ministre des Affaires étrangères de l'intégration africaine et de la francophonie : Monsieur Tousseint KONGO-DOUDOU.

5. Ministre des Postes des télécommunications chargé des nouvelles technologies : Monsieur Assane Abdallah KADRE.

6. Ministre de la Justice garde des sceaux chargé de la réforme judiciaire et des Droits de l'Homme : Monsieur Gabriel Faustin NGBODOU.

7. Ministre de l'Économie du plan et de la coopération internationale : Madame Florence LIMBIO.

8. Ministre des Finances et du budget : Monsieur BONANDELE KOUMBA.

9. Ministre des Eaux forêts chasses et pêches : Madame Isabelle GAUDEILLE.

10. Ministre de la Fonction publique : Monsieur Eloi ANGUIMATE.

11. Ministre de la Sécurité publique de l'émigration, immigration : Général de brigade Thierry Mari METINKOUE.

12. Ministre de l'Administration du territoire de la décentralisation et régionalisation : Monsieur Modibo Bachir WALIDOU.

13. Ministre de la Santé et de la population : Madame Marguerite SAMBA MALIAVO.

14. Ministre de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique : Madame Gisèle BEDAN.

15. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique : Professeur Bernard SIMITI.

16. Ministre du Commerce de l'industrie et des petites et moyennes entreprises : Madame Gertrude ZOUTA.

17. Ministre de la Communication : Monsieur Victor WAKE

18. Ministre chargé du Développement du monde rural : Docteur David BANZOUKOU.

19. Ministre du Travail, de la sécurité sociale et de l'emploi : Monsieur Gaston MAKOUZANGBA.

20. Ministre des Mines et de la géologie : Monsieur Joseph AGBO.

21. Ministre de l'Énergie et de l'hydraulique : Monsieur Jacques Médard MBOLIAEDAS.

22. Ministre de la Réconciliation, dialogue politique et de la promotion de la culture civique : Madame Jeannette DETOUA.

23. Ministre de l'Urbanisme et des édifices publics : Docteur Jacques DEMANGA.

24. Ministre de l'Habitat et du logement : Monsieur Gilbert KOGBRENGBO.

25. Ministre Affaires sociales et de l'action humanitaire : Madame Eugénie YARAFA.

26. Ministre de l'Environnement, de l'écologie et du développement durable : Monsieur Robert NAMSENE.

27. Ministre chargé du secrétariat du gouvernement des relations avec les institutions : Monsieur Marc MOKOPEPE.

28. Ministre du Tourisme des arts de la culture et de l'artisanat : Monsieur VOMITIADE.

29. Ministre de la Jeunesse et des sports : Monsieur Arnel NINGATOLOUM SAYO.

Ministres Délégués

30. Ministre délégué aux finances et au budget : Monsieur Jacob Désiré NGAYA.

31. Ministre délégué à l'élevage : Monsieur Mahamat TAHIB YAKOUB.

Une marche de soutien à la transition

Les membres du Conseil Inter Organisation non gouvernementale en Centrafrique (CIONGCA) et de l'Association des parents d'élèves ont marché le 23 août à Bangui pour soutenir la transition en République centrafricaine.

Au lendemain de la publication du nouveau gouvernement, environ un demi-millier d'hommes et de femmes de tous âges ont marché samedi dans la capitale centrafricaine pour soutenir la transition politique dans ce pays. Ils ont quitté le rond-point, "Place des Nations unies", longé l'avenue Barthélemy Boganda avant de chuter au Palais de la



Renaissance où un mémorandum a été remis au représentant de la présidente, Catherine Samba-Panza.

Quelques participants interrogés mettaient en exergue les dangers qui guettent la transition. Et selon eux, il faut marcher pour devancer les choses et permettre à la paix de revenir définitivement dans le pays.

Patrick qui marchait dans le groupe des jeunes, donne l'esquisse de la motivation de leur marche. « Nous marchons pour soutenir la présidente de la transition. Nous sentons que beaucoup de dangers nous guettent et menacent l'avenir de la transition. Il y a beaucoup de manipulations. Raison pour laquelle nous

voulons réaffirmer notre soutien à la présidente et appeler tout le monde à la paix ».

Sylviane, visiblement âgée d'une cinquantaine d'années, scandait des cantiques religieux pour agrémenter la marche. « La paix nous manque. Il y a encore des gens qui souffrent un peu partout, des déplacés, la souffrance est encore présente. Nous marchons pour demander qu'on nous laisse en paix et qu'on laisse la transition suivre son cours ». Corinne Fabiola Dacko Mazoundama, présidente de CIONGCA est, quant à elle, revenue sur le bien-fondé de leur marche : « La transition a besoin du soutien du peuple centrafricain. Nous sommes en train de montrer notre soutien à la transition à travers cette marche et demander que tout soit fait pour préserver la paix ».

En lieu et place de la cheffe de l'État de transition, Joseph Mabingui, directeur général à la présidence, a reçu le mémorandum publié à cette occasion.

La marche des membres de la société civile vient compléter une panoplie d'autres marches enregistrées ces derniers temps pour des soutiens multiformes. Dans les coulisses, il est fait état de listes dressées pour récompenser les marcheurs, qui reconnaissent certains, recevoir de l'argent après ou avant la marche.

Source: Réseau des journalistes pour les droits l'homme en RCA

La Rédaction



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

THÉÂTRE

Un spectacle en mémoire de Paul Milongo, alias «Ebendé kilo»

Décédé depuis 2008, le public congolais a encore en mémoire les scènes de Paul Milongo, plus connu sous le nom de scène : Ebendé kilo.

Le jeudi 28 août à 18 heures, un hommage lui sera rendu au Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD), à Brazzaville, à travers « La Marmite de Koka Mbala ». Pourquoi cette pièce ? C'est dans cette oeuvre que Paul Milongo a excellé dans le rôle du féticheur Bobolo.

Le spectacle est organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des arts avec la participation de Charles Baloukou, directeur général du festival international de théâtre du Congo (F.I.T.C.O). « Ce spectacle sera dédié à ce grand comédien et aux œuvres qu'il nous a laissées. Il est considéré comme un monument et à ce titre il mérite bien une reconnaissance de notre part », a déclaré Charles Baloukou.

Paul Milongo a incarné pendant plusieurs années de nombreux personnages dans des grandes créations artistiques au CFRAD. C'est une figure célèbre dans le monde théâtral. Ebendé Kilo ? Un nom légendaire qui lui a été attribué grâce à son talent artistique demeuré dans les différentes pièces théâtrales qu'il a jouées notamment : «La Marmite de Koka-Mbala» de Guy Menga, «La tragédie du roi Christophe» d'Aimé Césaire où il a incarné le Roi Christophe. Il a aussi joué le rôle du marchand dans «L'Exception et la Règle» de Bertold Brecht sans compter ses prouesses dans «La Fable du cloître des cimetières» de Caya Makhélé.

Paul Milongo fut l'un des piliers de la comédie et du théâtre au Congo et en Afrique. À ce titre, il est cofondateur du (CFRAD) et de la Compagnie Théâtre d'Art africain. Il a brillé pendant une trentaine d'années dans la Compagnie nationale de Brazzaville. Paul Milongo est décédé le 3 octobre 2008.

Rosalie Bindika

ARTS MARTIAUX

Le Congo abritera le prochain championnat d'Afrique de karaté

Dans la foulée des Jeux africains de 2015, un tournoi sera organisé à Brazzaville et fera office de championnat continental de la discipline. Deux défis à relever pour le Congo et les karatékas congolais qui sont déjà à pied d'œuvre.

Le premier vice-président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), Louis Ondongo, a reçu des mains du président de l'Union des fédérations africaines de karaté, Mohamed Nesbayi Tahar, l'étendard de la structure en charge de cet art martial au plan continental. Un geste symbolisant le choix du Congo à abriter, en 2015, la 16ème édition du championnat d'Afrique de karaté. Face à la presse, Louis Ondongo a expliqué que cette compétition ne sera pas un rendez-vous manqué : « C'est une lourde responsabilité (...) mais nous allons relever le défi », a-t-il souligné d'un air confiant tout en rappelant que l'objectif de la Fécoka-Ama est de faire en sorte que le karaté congolais rayonne à travers le continent et bien au-delà.

Retour sur le championnat

d'Afrique à Dakar

Par la même occasion, le premier vice-président de la Fécoka-Ama a fait le point de la participation des Diables rouges au 15ème championnat d'Afrique qui vient de se clôturer dans la capitale sénégalaise. À cette compétition, les congolais ont obtenu une médaille d'or grâce à Nardy Bikoka Mbako dans la catégorie de -67kg kumité. Graphey Bazale s'est contenté de la médaille d'argent chez les -84kg alors qu'Aimé Mounda a obtenu la médaille de bronze. À en croire le deuxième vice-président de la Fédération, Symphorien Motolé, ces résultats n'ont pas été ceux escomptés. « Avec les tirages satisfaisants, on pouvait aller plus loin, remporter un peu plus de médailles », a-t-il déclaré avant de rassurer que la Fédération continuera à réunir les conditions pour que les athlètes travaillent davantage. Les réajustements techniques, la résistance physique et bien d'autres aspects feront l'objet des stages de formation.

À Dakar, il n'y a que les hommes qui ont pu glaner les médailles. Les dames se sont battues pour ramener un titre au pays,

malheureusement il n'en était pas le cas. Pour résorber cette contreperformance, Louis Ondongo a annoncé des réformes qui consisteront, entre autres, à renforcer les mécanismes de formation des athlètes dames sur toute l'étendue du territoire national à travers les ligues départementales. Ce n'est donc pas pour rien que le président de la Fécoka-Ama, Dominique Ondzé dit Doukaye, avait mis des tatamis à la disposition des ligues de la Sangha, de la Lékoumou et de Brazzaville.

À dire vrai, les karatékas congolais ont du talent pour glaner plusieurs médailles de hautes facture dans les compétitions à venir. Après les résultats peu convaincants de Dakar, ils doivent se remettre en cause. Puisque les responsables de la Fédération jouent pleinement leur rôle pour les mettre dans les conditions de travail et de préparation qu'il faut. Une manière pour les dirigeants du karaté congolais de renvoyer la balle dans le camp des athlètes qui, à leur tour, sont condamnés à renvoyer l'ascenseur sachant que le pays attend d'eux un peu plus d'or que d'argent ou de bronze.

Rominique Nerplat
Makaya

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits
Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

PERSPECTIVES D'AVENIR
THE ASSOCIATION OF FUTURE ORIENTERS IN CONGO

FORUM DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE
1ère Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

FOUP 2014
SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014
Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014
Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org

Flexy Class
Conférences / Formation

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET

N° 20/MEFPPI-CAB/PRCTG/14

« Recrutement de neuf (09) Développeurs JAVA/JEE locaux pour l'appui technique à l'Office Congolais d'Informatique (OCI) pour le développement du Système Intégré des Dépenses et des Recettes de l'Etat (SIDERE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de neuf (09) Développeurs JAVA/JEE locaux pour l'appui technique à l'Office Congolais d'Informatique (OCI) pour le développement du Système Intégré des Dépenses et des Recettes de l'Etat (SIDERE). Il s'agit de :

- (i)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation des interfaces logicielles entre SIDERE et le Système de Gestion des Marchés Publics (SYGMAP) ;
- (ii)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation des interfaces logicielles entre SIDERE et le Système de télé compensation en Afrique Centrale (SYSTAC) ;
- (iii)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation des interfaces logicielles entre SIDERE et le Guichet Maritime (GUIMAR) ;
- (iv)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation des interfaces logicielles entre SIDERE et le Système de Gestion de la Solde ;
- (v)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation des interfaces logicielles entre SIDERE et le Système de Gestion de la Dette (SYGADE) ;
- (vi)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation du module référentiel de SIDERE ;
- (vii)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation du module comptable de SIDERE ;
- (viii)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation du module de la comptabilité analytique de SIDERE ;
- (ix)-un Développeur JAVA/JEE local pour l'implémentation du module pilotage de SIDERE.

2. L'objectif de ces recrutements est de participer au développement des applications JAVA/JEE pour l'implémentation des interfaces logicielles de SIDERE. La durée de la mission de ces développeurs est de six (06) mois renouvelables après une évaluation jugée satisfaisante.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des CV incluant les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- le CV illustrant les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client et résultats obtenus) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 3) au moins dans le domaine informatique ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la spécialité de développement des logiciels ;
- bonne connaissance des technologies Java/ Java EE (RMI, EJB, CDI, JPA, JAAS, JMS, JNDI, JMS), de l'architecture MVC, de l'architecture d'un serveur Java EE, des standards du web2, des méthodes Agiles et du Processus Unifié, UML2 et des AGLS (Enterprise architecte, Visual paradigme), Java et de l'approche objet, HTML et des feuilles de style, des web services et du langage XML ;
- bonne connaissance des Framework JSF2 (Prime faces de préférence), SPRING.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence notamment), à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 09 septembre 2014 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 21 Août 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET

N° 19/MEFPPI-CAB/PRCTG/14

« Recrutement d'un Ingénieur architecte local en développement JAVA/JEE pour l'appui technique à l'Office Congolais d'Informatique (OCI) pour le développement du Système Intégré des Dépenses et des Recettes de l'Etat (SIDERE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Ingénieur architecte local en développement JAVA/JEE pour l'appui technique à l'Office Congolais d'Informatique (OCI) pour le développement du Système Intégré des Dépenses et des Recettes de l'Etat (SIDERE).

2. L'objectif de la mission de l'Ingénieur architecte local en développement JAVA/JEE est de développer l'application JAVA/JEE 6 en vue de la mise en œuvre des choix d'architecture JAVA/JEE y compris la supervision des travaux. La durée de la mission de l'Ingénieur architecte local en développement JAVA/est de six (06) mois renouvelables après une évaluation jugée satisfaisante.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des CV incluant les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
 - le CV illustrant les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client et résultats obtenus) ;
 - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).
- Profil du Consultant :
- être titulaire d'un diplôme universitaire minimum (BAC+4) dans le domaine informatique ;
 - avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les activités de l'architecte solution JEE ;
 - bonne connaissance des langages XML, HTML et

des feuilles de style CSS ;
- bonne connaissance des systèmes de gestion de base de données Oracle,
- bonne connaissance des systèmes d'exploitation UNIX/LINUX et Windows,
- bonne connaissance des technologies JAVA/JEE5 et 6 (RMI, EJB, CDI, JPA, JAAS, JMS, JNDI, JMS, JSF) ;
- Maîtrise des technologies ou des solutions suivantes : Web Service, BRMS, Moteur de Workflow, GED, moteur de règles Drools, Intégration continue (Maven, Nexus, Jenkins/Hudson, Subversion, Sonar), outil de test et d'application JEE (JUnit, Selenium, TestNG), XML, SOAP ;
- Compétence avérée en architecture MVC ;
- Parfaite maîtrise du langage Java, de l'approche objet et de l'outil de reporting JASPER de préférence.
- Maîtrise du langage UML.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence notamment), à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 09 septembre 2014 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 21 Août 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA



AVIS DE VENTE DE VEHICULE

(1ère RELANCE)

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

PEUGEOT 607
GENRE : BERLINE (5 portes – 5 places assises)
MARQUE : PEUGEOT
TYPE : 607 PACK EBENE BVM
N° DU SERIE : VF39U3FY792236229
CARROSSERIE : CI236229
SOURCE D'ENERGIE : ESSENCE
PUISSANCE : 10 CV
DERNIER KILOMETRAGE : 18584
Année de 1ère mise en circulation : 2008
Régime douanier : IM5

Ce véhicule est visible dans l'enceinte de la Délégation de l'Union européenne à Brazzaville, Av. Auxence ICKONGA, face Ambassade d'Italie tous les jours ouvrables de 08h00 à 17h00 de lundi à jeudi et de 7h30 à 13h00 le vendredi.

Les offres de prix, doivent parvenir sous pli fermé à l'attention de Mme Alicia CARRION, Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne avec la mention « Vente véhicule 2014/002 (spécifier le véhicule concerné) – A ne pas ouvrir » au plus tard le 30 septembre 2014 à 13 heures précises.
Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Le véhicule est vendu en l'état, à l'offre conforme la plus disante.

La vente n'est réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat, soit par chèque certifié soit en espèces, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et tous frais afférents.

La Délégation se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

MUSIQUE

Les archives de l'association Bisso na Bisso prennent feu

L'incident s'est produit jeudi à Makélékélé, derrière le commissariat de police Lemina, où l'association culturelle Bisso na Bisso loue un local pour conserver une importante partie de ses archives de musique composées des milliers de disques vinyles recherchés sur le marché du disque.

Le désastre causé par une fuite au niveau de la cuisinière à gaz est lourd avec une seule explication : une marmite laissée au feu par les voisins de l'appartement situé derrière la maison. Malgré l'intervention des pompiers, quelques minutes après l'incendie, le feu a gagné tous les compartiments de la maison consumant meubles, appareils électroménagers, plafond et même une partie de la toiture.

À l'entrepôt de disque de Bisso na Bisso, situé à l'extrême droite du bâtiment, le décor est alarmant. Les étagères sont à même le sol et une bonne partie de vinyles réduite en cendres. Si d'autres ont pu être sauvés grâce au courage de Frédéric Mafina communément appelé Dj Maaph, membre de l'association Bisso na Bisso qui occupe par ailleurs une pièce dans cette grande maison, il faut craindre qu'une partie de ces disques ne répondent plus efficacement par l'effet de la forte flamme.

« L'espoir est permis, car nous avons pu récupérer une partie des disques. Heureusement que nous avons bien disposé ces archives dans ce dépôt que nous occupons depuis des années en dehors de celui du marché Total qui nous servait de siège », explique Jean Basile Massamba, responsable de l'association culturelle. « Par manque de moyens nous sommes obli-



La maison consumée après une fuite au niveau de la cuisinière à gaz

gés de conserver les disques ici. Normalement, ce n'est pas dans ce genre de dispositif qu'on garde des disques vinyles », ajoute-t-il.

Sauver le patrimoine musical L'association Bisso na Bisso est un musée musical. Elle est la seule institution qui détient le plus grand patrimoine d'archives musicales et audio au Congo, et certainement en Afrique centrale, à en croire des témoignages d'experts locaux et internationaux.

C'est avec raison que certains disent d'elle qu'elle est « le témoin de la culture et de la mémoire de l'histoire musicale africaine et de la diaspora ». De fait, on y trouve des disques

d'artistes congolais des deux rives, d'artistes de toute l'Afrique et du monde depuis les années 1944 à aujourd'hui. On y trouve également les discours prononcés par des hommes politiques,

des chefs d'État notamment, et des conférences importantes ayant marqué l'histoire africaine. En vue d'améliorer sa visibilité, l'association a organisé des expositions avec l'aide des partenaires tels que l'Unesco, l'Institut français du Congo, l'ambassade des USA au Congo, le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. En 2009, le maire de Brazzaville avait fait un don d'ordinateurs à l'association en vue de numériser les disques et permettre une meilleure conservation de ce patrimoine. Grâce à la vente des copies, l'association a pu payer le loyer de son ancien siège au cœur du marché Total et de ses dépôts de conservation d'archives.

L'association serait en voie de disparition

Ne bénéficiant d'aucune subvention et menacée depuis des années de libérer son local du Marché Total de Baongo, l'association Bisso na Bisso risque de disparaître. D'ailleurs, elle ne tient plus ses activités depuis des mois faute de moyens. Les responsables de l'association estiment qu'une trop faible importance de ce patrimoine est accordée alors qu'elle représente plus de 300 mille disques vinyles de tous les temps.

Ce sinistre arrive au moment où Bisso na Bisso espère poursuivre sa mission de collecte, de conservation et de promotion, notamment dans le cadre du vaste projet du label « Brazzaville ville musicale de l'Unesco ». D'où l'appel à un soutien multiforme pour protéger ce patrimoine déjà examiné par plusieurs institutions à l'instar du Conseil africain de la musique.

Quentin Loubou

CHRONIQUE

La Journée mondiale de la culture africaine

Savez-vous qu'il existe un concept de « La journée mondiale de la culture africaine » qui a bien pris forme ? En tous cas, l'honneur revient au Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC), qui l'a proposé lors du premier congrès panafricain organisé par la Société civile, l'UNESCO et d'autres institutions internationales sur « la place de la culture dans le développement en Afrique ».

Il aura fallu donc sept ans de sensibilisation et de labeur à cette ONG, pour jeter les bases de l'institution de cette Journée. Vous l'avez certainement discerné, pour voir le jour et nécessairement s'imposer sur la durée, cette initiative mondiale a besoin, comme toute œuvre humaine, de l'appui moral et financier de nombre d'acteurs institutionnels, privés et publics qui soutiennent la culture en général, et la culture africaine en particulier. Ceci paraît acquis car le plus fastidieux a été fait. Il s'agit à présent pour le RAPEC de nous fixer un rendez-vous annuel unique. On parle déjà du 24 janvier prochain, à Lomé. L'on peut aisément parier que chaque État africain se fera un plaisir d'accueillir un tel événement. Il faut par ailleurs rappeler que cette date est symbolique. Elle rappelle en effet, l'adoption de « La Charte de la Renaissance culturelle africaine » par les chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, le 24 janvier 2006 à Khartoum, au Soudan.

Il sied de rappeler également que lors du premier congrès panafricain tenu à Lomé (Togo), les 17 et 18 novembre 2011 sur le thème de « La culture, levier du développement en Afrique », il avait été recommandé une journée mondiale pour la célébration de la culture africaine. Ainsi, cette même recommandation fût-elle reprise dans le cadre du 6ème Sommet des collectivités locales d'Afrique (CGLUA), Africités, lors de la conférence internationale sur « l'Atelier international autour de la Culture dans la Ville », le 6 décembre 2012 à Dakar.

Cette journée sera une grande première pour l'Afrique car le continent consacrera et dédiera entièrement chaque année à cette problématique. Une journée pour la célébration de la culture, se révélera également comme une opportunité pour les collectivités qui auront le loisir d'autoriser l'accès aux musées, de libérer les salles municipales, communales en faveur des associations désireuses d'organiser des manifestations culturelles valorisant l'art sous toutes ses formes. Ce sera aussi une occasion pour offrir des objets et œuvres d'art africains, donc de partager et faire découvrir l'immense patrimoine culturel africain avec le reste du monde.

Pour la circonstance, et pour bien marquer cette journée, il sera recommandé de se vêtir en vert ou en blanc, respectivement couleurs d'espoir et de renaissance.

La journée Mondiale de la Culture se veut le vecteur d'une nouvelle Afrique, consciente de l'apport de la culture dans son développement, et largement imprégnée des valeurs que sont le partage, l'ouverture vers la culture de l'autre et surtout de paix et de réconciliation vivement réclamées ici et là. Le compte à rebours, pour cette journée fut déclenché simultanément le 24 janvier dernier avec le concours des ambassadeurs du Togo en Belgique et autour de l'ambassadeur international pour la Culture du Liban, de hautes personnalités (ministres, ambassadeurs et présidents des ONG), à Namur en Belgique, Beyrouth au Liban et dans le monde sur Internet.

Pour la première édition, prévue le 24 janvier prochain, les activités se déclineront autour des conférences, rencontres, échanges, ateliers d'expositions et d'animations culturelles, etc. Sont attendus : artistes musiciens, plasticiens, stylistes, mannequins, comédiens, écrivains, universitaires, chercheurs, représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des institutions publiques ou privées, la Diaspora africaine et les Afro-descendants, toutes les composantes des sociétés civiles de plusieurs pays des cinq continents. La journée sera retransmise en direct sur les réseaux sociaux et les médias de partenaires.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



L'entrepôt de Bisso na Bisso avec les disques vinyles abîmés

CÉNI

Près d'une centaine d'agents révoqués

L'institution les a reconnus coupables de « fautes lourdes et manquements graves ».

D'après un communiqué de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), ces quatre-vingt-seize employés ont été révoqués pour plusieurs raisons. L'institution a notamment relevé le vol et/ou la vente du matériel de la Céni, le détournement des fonds, la production frauduleuse des cartes d'électeur et l'abandon récurrent de poste. Ces écarts sont considérés par l'institution en charge de l'organisation des élections en RDC comme de « fautes lourdes et manquements graves ».

La Céni a motivé cette sanction rendue publique, le 21 août, par l'évaluation des rapports de contrôle physique et administratif réalisés sur l'ensemble du territoire national, antenne par antenne, de septembre 2013 à mai 2014. La Céni, qui vise la crédibilité du processus électoral, prévient par ailleurs de la poursuite de l'opération d'assainissement du personnel dont le comportement viole le principe d'intégrité, de neutralité, d'indépendance, de professionnalisme et de bonnes mœurs.

On note que la moralité du personnel électoral est parmi les gages majeurs de la réussite du processus électoral ou sa crédibilité. C'est dans cette optique que la

direction de cette institution a promis de mesures afin d'« essayer de recadrer les agents afin de traduire l'expression de la sociologie électorale telle qu'ex-

primée ». La Céni, rappelle-t-on, est en train de développer des atouts qui permettront l'organisation des élections crédibles. Elle s'appuie, en effet, sur les

expériences des processus électoraux passés pour annihiler les contestations. L'objectif poursuivi est, comme le souligne souvent le deuxième rapporteur de cette institution, Onésime Kukatula, que les élections ne soient plus considérées comme une fatalité mais plutôt comme une fête.

Parmi ces atouts, il y a l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de la stabilisation de la cartographie opérationnelle pour laquelle une formation a été donnée récemment aux agents des démembrements de la Céni sur toute l'étendue du pays. Mais cette institution s'attelle également à soigner son image afin de bénéficier de l'accompagnement des différentes parties prenantes. Le cadre de concertation avec les acteurs politiques et sociaux répond à ce besoin. L'objectif pour cette institution citoyenne est d'obtenir l'implication des partis politiques, des acteurs de la société civile, des confessions religieuses, des notabilités ainsi que des agents de l'administration publique pour le bon déroulement du processus électoral en cours en vue d'avoir des élections crédibles et apaisées.



Des agents de la Céni pendant les opérations de dépouillement de vote

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Le Palu prône un dialogue ouvert entre les partenaires politiques

À l'occasion de la célébration de ses cinquante ans d'existence le 22 août, le parti cher à Antoine Gizenga appelle les Congolais au nationalisme, à l'unité et à la justice sociale.

Le tout premier parti politique du Congo indépendant à avoir totalisé cinquante ans d'existence, le Parti lumumbiste unifié (Palu), a tenu à marquer d'une pierre blanche cet anniversaire afin d'encourager les autres formations politiques à lui emboîter le pas.

Cinquante ans de constance et de stabilité pour un parti qui a toujours cru en la justesse de son combat politique marqué par l'idéal nationaliste. De quoi exulter les milliers des membres et sympathisants du Palu qui se sont rendus à Buma dans la périphérie est de Kinshasa, le 22 août, pour communier avec leur leader et lui réitérer leur attachement. Le site abritant la résidence du secrétaire général et chef du parti, Antoine Gizenga, a servi de cadre à des réjouissances populaires dignes de ce nom en ce jour anniversaire. Un événement capitalisé par le Palu avec un

arrière-fond de démonstration de force. Pétillant de santé nonobstant le poids de l'âge, Antoine Gizenga et son épouse étaient l'attraction de cette journée commémorative comme en témoignent les chants en leur honneur entonnés par intervalles par les militants amassés sur les gradins faisant front à la coquette résidence du patriarche.

Dans un devoir de réminiscence sur un passé qui ne l'a jamais quitté, Antoine Gizenga a, dans son mot de circonstance, tenu d'emblée à saluer la mémoire de ses compagnons de lutte dont les noms sont désormais inscrits au panthéon des martyrs de l'indépendance : Patrice Lumumba, Joseph Okito, Maurice Mpolo, Jason Sendwe etc. Il n'a pas manqué de raviver les souvenirs des victimes de la dictature du 29 juillet 1995 et celles du 26 novembre 2011 fauchées dans la foulée des tensions électorales. Au-delà, son credo est resté le même et se décline en termes de sauvegarde des intérêts du peuple congolais. « Nous serons comblés, si de notre vivant, le Palu et d'autres nationalistes de gauche exerçaient entièrement l'effectivité du pouvoir pour le bien-être du peuple congolais. Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif afin d'assurer aux générations futures et à la population congolaise un pays plus beau qu'avant », a déclaré Antoine Gizenga sous un flot d'applaudissements. Il n'a pas manqué de faire un clin d'œil aux militants et sympathisants du Palu, mais aussi au peuple congolais tout entier dont il a salué « l'esprit de courage » dans sa longue quête pour la recherche de la paix et de la démocratie.

Nouvelles orientations et perspectives. Lun des moments-clé de cette journée commémorative et festive aura sans doute été l'intervention du secrétaire

permanent Willy Makiashi qui, au nom du secrétaire général et chef du parti, a lu la déclaration du Palu au regard des enjeux politiques de l'heure. Il a dressé un bilan positif de son parti qui, en cinquante ans, s'est résolument impliqué dans la stabilité de la RDC. Par rapport aux préoccupations du moment, le Palu exhorte l'ensemble du peuple congolais à sceller le contrat politique et social en s'appuyant, entre autres, sur « le respect du principe de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale de la RDC, en refusant tout conflit armé et tout autre conflit de quelque nature que ce soit mettant en mal les intérêts du peuple ». Ce fameux contrat social devra également avoir comme fondement « l'auto-prise en charge de la population par le travail productif, en priorité celui de production agricole » sur le modèle de la Communauté africaine de solidarité (Com-A-Sol), l'ONG d'encadrement du parti. Enfin, « le refus de retomber dans la dictature » constitue le dernier pilier de ce contrat politique et social susceptible de booster le développement du pays. Sur la même lancée, le Palu a déclaré qu'il prendra ses responsabilités dans le débat en cours sur la révision de la Constitution « en tenant compte de sa vision politique d'un parti de masses, de la coalition des forces de la gauche nationaliste et de l'agenda politique du moment ».

Après avoir scruté la scène politique congolaise et ses travers, le Palu a décrété en ce jour inaugural de son année jubilaire, un schéma politique sous forme des voies politiques à suivre par ses instances. Il s'agit notamment de recourir à une consultation généralisée de toutes ses structures politiques de la base au sommet pour trouver une réponse consensuelle interne à toutes les questions qui se présenteraient en termes d'alliances politiques, de par-

tenariat ou de toute initiative touchant l'exercice du pouvoir en RDC. Par conséquent, le Palu en appelle à un dialogue politique ouvert entre partenaires politiques démocratiques pour résoudre toutes les questions d'intérêt national non tranchées par les textes en vigueur. Enfin, le parti cher à Antoine Gizenga se dit ouvert aux autres forces politiques et sociales de gauche tant sur le plan national qu'international. Aussi prône-t-il la fédération de toutes les forces nationales de gauche en vue des échéances politiques futures.

Idéal partagé avec le PPRD

Plusieurs hôtes de marque ont rehaussé de leur présence cette manifestation à l'image de l'ambassadeur de Russie en RDC, du président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku, du représentant du président du Sénat, des partis politiques amis tels que le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) dont le message de solidarité adressé au Palu à l'occasion du lancement de son cinquantième anniversaire était apprécié à sa juste valeur. Le chairman du parti présidentiel Évariste Boshab a mis en exergue la lutte conjointe engagée avec le Palu pour le triomphe des valeurs républicaines, mais aussi « les projections faites ensemble dans le cadre d'une destinée et d'une lutte commune en vue de l'autodétermination du peuple congolais ». Au-delà des simples réjouissances, le Palu s'est livré à une véritable démonstration de force en tant qu'un des partis phares du microcosme politique congolais avec lequel il faudra compter pour les futures échéances électorales. Créé le 22 août 1964, le Palu prolonge les manifestations relatives à son cinquantième jusqu'en 2015.

Alain Diasso



Le patriarche Antoine Gizenga

IMMIGRATION

Fausse note dans le rapatriement volontaire des Angolais réfugiés en RDC

La République démocratique du Congo (RDC) a menacé de suspendre le processus si un nouvel incident se produisait à la frontière après le refus des autorités angolaises de permettre l'accès sur leur territoire de soixante-six personnes candidates au retour volontaire.

Le processus de rapatriement volontaire des sujets angolais établi sur le sol congolais, depuis plusieurs années suite aux événements troubles ayant caractérisé la vie politique dans ce pays, connaît quelques difficultés dans son évolution. Les réfugiés angolais dernièrement reconduits à la frontière grâce à l'appui du ministère

congolais de l'Intérieur et du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) se sont butés à la réticence des autorités angolaises qui n'étaient visiblement pas prêtes à les accueillir. Il a fallu, pour ce faire, de longues négociations pour les faire revenir à la raison, confirment des sources. Le dernier groupe de réfugiés angolais partis de Kinshasa avec cinq-cents personnes a connu également le même problème. Après d'âpres discussions entre parties prenantes au processus, cent et seize personnes ont pu traverser mais soixante-six n'ont pas pu passer, apprend-on des sources proches du ministère. Les autorités angolaises, qui se montrent très intransigeantes dans l'identification desdits réfugiés, convain-

cues que parmi eux il y a certainement des intrus, ont dû remettre en cause l'authenticité de certains sauf-conduits (document délivré par l'ambassade d'Angola en RDC en vue de permettre aux réfugiés candidats au rapatriement volontaire de traverser la frontière). Quoiqu'ils détiennent ces fameux papiers, la plupart des réfugiés angolais dont la nationalité est pourtant avérée n'ont hélas pu regagner leur pays d'origine, indique Céline Schmitt, porte-parole du HCR citée par l'AFP. Transférés au centre de transit de Kimpese dans le Bas-Congo sur le territoire congolais, ces hommes et ces femmes attendent sereinement la perspective de leur retour en Angola. « Nous allons les garder dans le centre de transit car

nous savons qu'ils finiront par partir parce qu'ils sont bel et bien Angolais », a martelé pour sa part le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej. Les autorités angolaises considèrent, en effet, que des personnes candidates au rapatriement ne remplissent pas toutes les recommandations et les critères fixés. Il déplore cependant le fait que le gouvernement angolais ne s'est pas impliqué dans ce processus alors qu'il avait la latitude d'envoyer ses experts en vue de procéder à l'identification des réfugiés angolais de sorte à éviter ces genres d'incidents. Malheureusement, cette tâche avait été laissée à la seule responsabilité de la commission congolaise pour les réfugiés et du HCR. Pour maints observateurs,

la réaction des autorités angolaises serait par ailleurs motivée par les informations faisant état des cas de fraude dans l'identification et l'enregistrement des sujets angolais candidats au rapatriement volontaire dans le territoire de Dilolo au Katanga. Pour le ministre Richard Muyej, il y a lieu d'envisager une rencontre de haut niveau entre les parties prenantes au processus afin de lever tout équivoque. « Si la même chose se produit, nous allons stopper le rapatriement et demander une rencontre urgente avec les autorités angolaises pour établir de nouvelles modalités pratiques, repartir sur de nouvelles bases et éviter de tels problèmes », a-t-il expliqué.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

Les éleveurs Mbororo indésirables dans la contrée

Quoique le gouvernement ait promis de traiter avec responsabilité cette question, la cohabitation entre autochtones et ces nomades éparpillés sur le continent (évalués déjà à plus de 60000 en 2009) est plus que jamais difficile.



Un éleveur Mbororo

Sources d'instabilité dans la Province orientale, les éleveurs Mbororo sont actuellement dans le collimateur des élus du district de Haut-Uélé qui ne jurent que par leur rapatriement forcé s'il en faut. Profitant de leurs vacances parlementaires qu'ils ont passées dans cette partie du pays où est établie leur base, ces députés ont pu recueillir les préoccupations de la population à travers des consultations organisées du 17 au 20 août à Isiro. Il ressort des dites consultations que la présence des éleveurs nomades Mbororo a exacerbé ces derniers temps l'insécurité dans cette partie du pays déjà gangrenée par le spectre de la rébellion ougandaise de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) de Joseph Kony. Ces éleveurs étrangers armés continuent de tuer et de brutaliser des agriculteurs notamment à Mirangbe dans le territoire de Dungu ravissant au passage leurs biens. Des scènes fréquentes

d'extorsion et de braquage seraient devenues fréquentes dans cette contrée au point d'insécuriser la population locale qui exhorte l'autorité provinciale à prendre des mesures drastiques envers ces Mbororo. Répondant aux préoccupations de ses administrés, le vice-gouverneur Pascal Mombi Opana a tout récemment promis de s'investir à fond pour obtenir le retour forcé de ces éleveurs Mbororo dans leur pays d'origine et pour une assistance multiforme aux populations meurtries. La sécurisation des personnes et de leurs biens dans cette partie du pays, a-t-il laissé entendre, dépendra aussi bien de la traque des éléments de la LRA que des Mbororo qui leur servent de bouclier ou de complice dans leurs actes criminels. Abondant dans le même sens que le gouverneur adjoint de la Province orientale, les députés du Haut-Uélé exigent le démantèlement de la base de la LRA

dans les territoires de Niangara et Dungu.

Des appels se font de plus en plus nombreux pour exiger le « départ immédiat » des éleveurs Mbororo venus de la Centrafrique, du Niger, du Tchad, du Soudan, de l'Éthiopie et de l'Érythrée à la recherche des pâturages. Leur arrivée massive dans les localités de Kpaika et Durua, en effet, sensiblement réduit les activités champêtres des autochtones qui évitent d'entrer en collusion avec ces éleveurs armés. Ces derniers, réputés très agressifs, chassent régulièrement les paysans de leurs terres de culture pour faire paître leur bétail. Outre le gouvernorat de la Province orientale et le caucous des députés du Haut-Uélé, l'Église du Christ au Congo et la société civile locale avaient également plaidé en faveur du rapatriement forcé des Mbororo.

Alain Diasso

MÉDIAS

FFJ préoccupé par la détention d'un journaliste

Journaliste et directeur du bihebdomadaire « RD Congo News », Mike Mukebayi a été détenu dans les locaux du Parquet de grande instance (PGI) de Kinshasa.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a noté que Mike Mukebayi a été entendu le même jour de son arrestation, le 21 août, sur procès-verbal par un inspecteur des parquets pour « imputations dommageables ».

À en croire FFJ, la justice reproche à Mukebayi d'avoir laissé publier dans son édition 028 du vendredi 18 juillet l'article intitulé « Monsengwo : Honte et approche à un cardinal vendu au régime ». L'ONG a noté que dans l'article querellé, signé Congo News, l'auteur écrit : « Honte et opprobre pour le primat de l'Église catholique romaine de la RD Congo pour avoir prêté son visage et sa voix à un spot publicitaire de Vodacom. Montant perçu : un million de dollars sous couvert d'assistance à l'Église ». FFJ a, par ailleurs, souligné la mobilisation de près d'une demi-douzaine d'avocats pour assurer la défense du journaliste aux côtés des principales organisations de défense de la liberté de la presse.

Le directeur de publication soumis à la clandestinité

Mike Mukebayi a été arrêté dans sa résidence, peu avant sept heures, par des éléments de la police nationale en tenue civile, porteurs des deux mandats d'amener. L'un contre Mukebayi et l'autre contre le directeur de publication de John Tshingombe qui est, depuis, entré en clandestinité. « C'est ce jeudi [21 août], tôt le matin que j'ai été surpris par la présence des policiers qui ont fait irruption dans ma résidence et se sont mis à me brutaliser avant de m'amener, menotté, pour embarquer brutalement, en pyjama, dans un taxi loué spécialement pour la besogne dont je payais la course », a expliqué le journaliste joint à son lieu de détention par une équipe de FFJ.

Cette ONG a, par contre, relevé que le plaignant, du nom de Richard Vianey, n'a pas été visible durant toute l'étape pré-juridictionnelle. « Face à ce qui a tout l'air d'affaiblir la presse, quel que soit le fait reproché au journaliste, FFJ invite les membres de la profession à se liquer contre l'émergence des forces liberticides et à garder à l'esprit qu'un de leurs est en difficulté et qu'il y a lieu de le défendre quel que soit le prix à payer. La liberté de la presse s'arrache comme toutes les autres libertés. Rendons-nous, demain, au Palais de justice en signe de solidarité à l'un des journalistes empêché d'exercer le métier puisqu'enfermer un journaliste, c'est enfermer aussi l'information », a déclaré le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, à la tête d'une équipe du service d'assistance légale et judiciaire de l'organisation. Celui-ci a également saisi cette opportunité pour réitérer le plaidoyer en faveur de la loi sur la dépenalisation des délits de presse.

Il a également été souligné que le plaignant avait, précédemment, porté plainte contre le journaliste devant l'Observatoire des médias congolais,



Mike Mukebayi

érigé en parquet des journalistes par la profession. Aussi, à la suite d'une décision du ministre des médias rendue publique le 20 août, le bihebdomadaire RD Congo News a-t-il été parmi les journaux suspendus pour des raisons administratives. L'éditeur de RD Congo News a déjà passé la nuit du 21 au 22 août en détention au parquet de la Gombe.

Lucien Dianzenza

CRÉDIT CARBONE

Enfin d'accord sur une tarification élargie

Deux cent cinquante entreprises, parmi lesquelles plusieurs multinationales dont Google, Wal-Mart et Shell, ont accepté d'adhérer à une déclaration portée par la Banque mondiale (BM) et les partenaires comme le Forum économique mondial, le Global compact des Nations unies ou l'European corporates leaders group du Prince de Galles, qui incitent les pouvoirs publics dans le monde à étudier des solutions de tarification du carbone et à fixer leur propre prix prévisible.

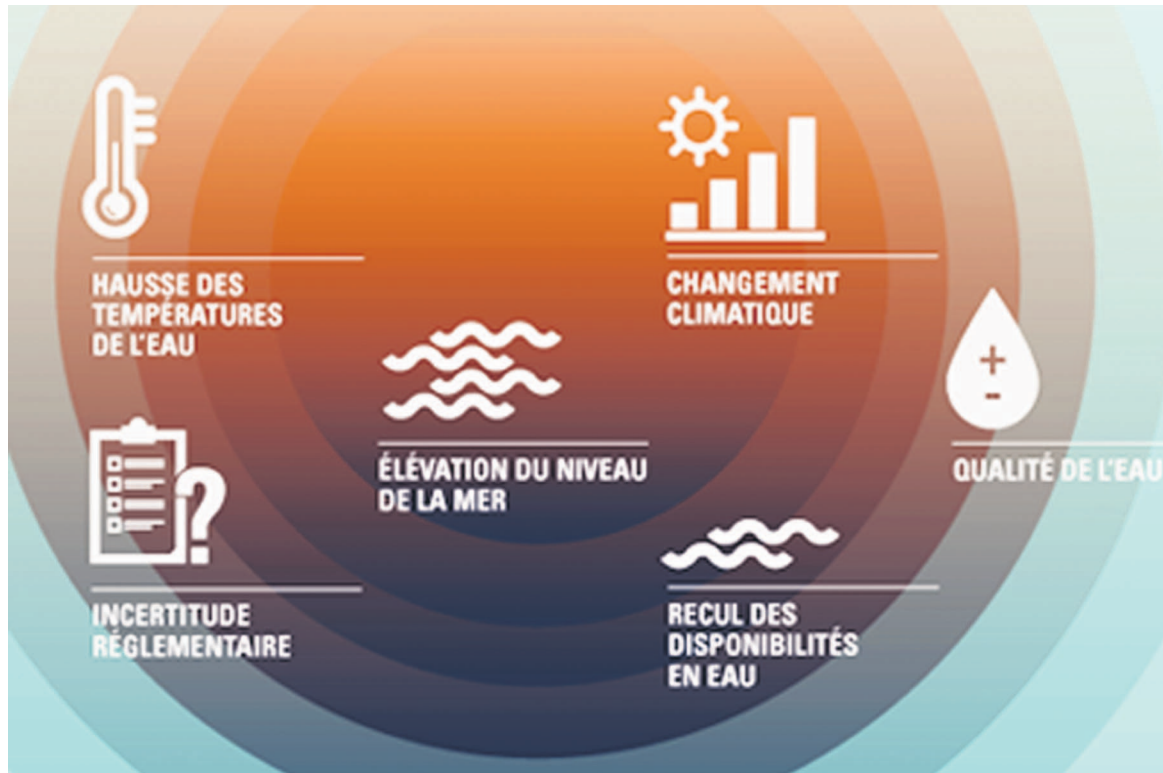
Il s'agit d'une décision capitale inspirée par la nécessité de faire face plus courageusement au changement climatique qui menace directement les ressources, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures indispensables aux entreprises. Par le passé, une partie de ces entreprises a expérimenté en interne un « prix virtuel » du carbone pour, a expliqué la BM, orienter efficacement leurs décisions d'investissement et saisir de nouvelles occasions. « Un nombre croissant de chefs d'entreprise expriment leur soutien à des politiques de tarification du carbone », a déclaré la BM.

Le changement climatique amène à de nombreux inconnus pris très au sérieux pour l'avenir des activités économiques dans le monde. En effet, l'on s'interroge par exemple sur les stratégies pour répondre aux besoins en eau ou à l'avenir même de l'énergie dans un contexte mondial alarmant de raréfaction de cette ressource. La menace s'étend sur les déplacements quotidiens des populations, l'approvisionnement en électricité, en biens de consommations et en produits électroniques. « La plupart des entreprises dépendent d'une alimentation fiable en eau pour fabriquer leurs produits, et des conditions météorologiques ou des températures extrêmes peuvent nuire à leur

productivité, désorganiser leurs chaînes logistiques et endommager leurs actifs », a indiqué la BM.

Face à de tels enjeux, la mobilisation reste de mise car il y va désormais de la rentabilité de leurs activités. « L'idée est de se prémunir contre les risques et d'identifier des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation efficace des ressources, réduire les émissions et gagner en compétitivité », a dit l'institution monétaire. Aussi cette déclaration constitue-t-elle à n'en point douter une décision prise par « une poignée de visionnaires », a poursuivi la BM, qui comprend la nécessité de convaincre leurs homologues à des pratiques plus « éconergétiques » visant à introduire une tarification carbone à l'échelle d'un secteur ou d'un domaine d'activités. Un tel dispositif ne vient qu'élargir certaines politiques de tarification ayant cours légal dans une quarantaine de pays visant concrètement, pour ces entreprises, à s'acquitter des taxes sur le carbone ou des marchés établies avec un tarif officiel des émissions. Mais cette innovation vise simplement à envoyer un message cohérent sur les bienfaits pour tous d'une croissance plus verte et « décarbonée », a conclu la BM.

En guise de réactions, un groupe comme le géant énergétique GDF-Suez, qui opère dans soixante-dix pays



Menace du changement climatique sur l'activité économique (document Banque mondiale)

dont certains ont mis en place une tarification du carbone, a adhéré à cette déclaration. Selon lui, cette déclaration lui permet de valoriser dans l'avenir les sources d'énergies renouvelables pour réduire son empreinte carbone et s'attaquer à son niveau au changement

climatique. Le fait qu'il n'y a pas d'imposition des modalités à respecter pour réduire les émissions séduit énormément les entreprises. Pour Microsoft, également signataire, il faut arriver avec le temps à l'intégration progressive d'objectifs de viabilité

environnementale au sein de l'entreprise pour mieux réagir à l'évolution des conditions économiques, sociales et environnementales.

Laurent Essolomwa

AIRES PROTÉGÉES

Le Parc des Virunga bientôt délimité par une clôture électrique

La nouvelle délimitation est censée protéger la réserve contre l'extension de l'agriculture illégale et autres problèmes d'envahissement toujours illicite.

Une clôture électrique sera bientôt érigée autour du Parc des Virunga afin d'en délimiter la surface, indique un récent communiqué de l'Institut congolais pour la conservation de la nature. Depuis plusieurs années, il a été dénoncé des activités champêtres intenses à l'intérieur du parc, lesquelles activités

ont systématiquement détruit son tissu naturel sur fond de déforestation et de braconnage. L'option d'ériger une clôture électrique dans cette réserve naturelle du Nord-Kivu, classée au rang du patrimoine mondial, vise donc à la préserver contre l'extension de l'agriculture illégale et autres problèmes d'envahissement toujours illicite. Il s'agit ici, note le communiqué, d'une première étape du processus de zonage qui a commencé depuis 2012 au Nord-Kivu. Un large sillon de terre retournée est d'ores et déjà visible sur les périmètres du site en attendant la construction de la clô-

ture électrique proprement dite. Outre les problèmes récurrents de déforestation, de braconnage et d'occupation illégale des groupes armés qui en ont fait leur zone opérationnelle, cette clôture électrique devra éviter, selon la source, « la dépréciation des cultures par la faune sauvage », d'une part, et empêcher que les agriculteurs ouvrent de nouveaux champs dans le parc d'autre part. La démarche tend aussi à faire taire la controverse suscitée par les chefs coutumiers de Beni qui ont toujours contesté les limites de la réserve. Cette démarche est salutaire à plus d'un titre et requiert d'ores et déjà le soutien de nombreux environnementalistes soucieux de préserver cette réserve naturelle qui offre une diversité de paysage exceptionnel (volcan, forêt dense, grands lacs, etc.) et abrite plusieurs espèces menacées comme les gorilles de montagne. Pour rappel, le Parc national des Virunga s'étend sur près de 800000 hectares au niveau des frontières entre la RDC dans sa partie est, le Rwanda et l'Ouganda. Il a été créé en 1925 à l'époque de la colonisation.

Alain Diasso

FOOTBALL

Des Congolais buteurs en début de saison en Europe

Les championnats nationaux européens ont lancé leur saison sportive 2014-2015 et des joueurs congolais ou de souche congolaise évoluant dans ces championnats s'illustrent en ce début de saison en marquant des buts.

Convoqué par le sélectionneur Florent Ibenge au sein des Léopards de la RDC, le jeune Britt Assombalonga, fils de l'ancien buteur Assombalanga de l'AS Bilima (redevenu Dragons), effectue un début de saison de tonnerre avec son nouveau club, Nottingham Forest en D2 anglaise (Championship). Il a déjà trois buts à son compte en trois journées de championnat. Il a été buteur, le 19 août, lors de la victoire de son club sur Bournemouth par deux buts à un. Le jeune Congolais - qui se couvre souvent du drapeau de la RDC à la fin de certaines rencontres - a égalisé pour Nottingham au cours de cette rencontre.

Un autre Congolais qui marque les esprits en ce début de saison est le milieu offensif René Makondele, buteur lors du large succès (quatre à zéro) de BK Häcken contre Oskarshamn. La paire congolaise d'Al Ahli Doha, Alain Kaluyitukadioko et Patou Kabangu s'est aussi signalé dans le championnat qatari. Alain Kaluyitukadioko dit Carré, meilleur buteur du Qatar lors de la saison passée avec vingt-deux buts, a repris les chemins des filets, inscrivant l'un de quatre buts de la victoire de son équipe sur Al Saliya, ancien club d'un autre Congolais, Yves Diba Ilunga actuellement à Al Kharitiyath. Coéquipier d'Alain Kaluyitukadioko, l'attaquant Patou Kabangu a lui aussi participé à la victoire d'Al Ahli Doha en signant aussi un but au cours de cette rencontre.

Pour sa part, le Congolais Christian Kinkela Fuanda a inscrit son deuxième but de la saison (sur penalty) avec son nouveau club, Paris FC lors du match à égalité d'un but partout contre Strasbourg en troisième journée de National (D3) en France. Mentionnons aussi le but de Kazenga Lualua (jeune frère de l'ancien capitaine des Léopards, Trésor Lualua), lors de la victoire de Brighton sur Leeds United par deux buts à zéro Championship anglaise (D2).

L'attaquant congolais Domi Kumbela a été l'artisan de la victoire de Karabükspor de Turquie sur Saint-Étienne de France en match aller des barrages de l'Europa League. L'ancien buteur de l'Eintracht Braunschweig en Allemand a trompé le gardien de but stéphanois Ruffier sur une superbe frappe croisée à l'heure de jeu.

Martin Engimo



Les collines fertiles du Nord-Kivu en état naturel

RELIGION

Centenaire de la Famille Paulinienne célébrée à Kinshasa

La Famille Paulinienne de l'Église catholique a fêté, le 20 août, ses cent ans.

À Kinshasa, la célébration de la Fondation Paulinienne a débuté par une messe solennelle dite par le supérieur régional, le père Roberto Ponti, en pré-

sence de plus ou moins de cinq cents personnes, à l'espace de la communauté Jacques Alberione située sur la première rue dans la commune de Limete (industriel). Dans son homélie, le père supérieur est naturellement revenu sur la personne du fondateur, le bienheureux Jacques Alberione. Ce

dernier célébrait le 20 août de chaque année Saint-Bernard « pour montrer notre reconnaissance au Seigneur, une reconnaissance qui signifie en premier lieu correspondance, adhésion au projet de Dieu », a précisé le père Roberto Ponti.

Deux temps forts ont caractérisé le

centenaire de la famille Paulinienne à Kinshasa. Ils s'agit d'abord du renouvellement des vœux de douze juniors pauliniens, la première profession dans l'Institut Très Sainte-Marie de l'Annonciation de Mlle Béatrice Odie, première congolaise à faire partie de l'Institut. Et le deuxième temps fort a été l'entrée au noviciat dans l'Institut Jésus-Prêtre de quatre abbés, l'entrée au postulat de douze couples, et au noviciat de deux couples dans l'Institut Sainte-Famille. Les offrandes récoltées au cours de cette messe jubilaire ont été destinées à aider et soigner des malades du virus Ébola qui frappe quelques pays de l'Afrique de l'Ouest.

Au terme de la célébration, le secrétaire de la nonciature apostolique en RDC, Mgr Daniele Liessi, a béni la céramique placée à l'entrée de la maison de l'apostolat en souvenir du centenaire. Tout l'évènement a été transmis en direct sur les antennes et le web de la Radio Maria RD-Congo. Les journées du 21 août et 22 août ont été consacrées à une série de conférences animées par l'abbé Léonard Santedi sur le thème « Parole de Dieu et nouvelle évangélisation », avec le Pr Georges Jérémie Wawa Sayal de l'Institut

facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic). Une autre professeure de l'Ifasic, Espérance Bayedila, a planché sur « La culture des médias pour un développement ». Un concert devrait clôturer les festivités à Kinshasa du centenaire de la Fondation Paulinienne, un concert sur le thème « un rêve, une histoire, l'admirable Famille Paulinienne ». Pour la petite histoire, la famille Paulinienne est présente en RDC depuis 1950, une présence marquée par la performance dans l'impression des livres aux éditions Saint-Paul, les éditions Mediaspaul, Paulines et aujourd'hui la radio Maria.

Soulignons que le junior paulinien Hervé Mubianten Mupasa a réalisé son premier album intitulé « Centenaire », produit par Médiaspaul à l'occasion de ce centenaire. Ce nouvel album contient une chanson de rumba congolaise avec des paroles en français et lingala, pour expliquer le charisme de la Famille Paulinienne. À Lubumbashi, il y a eu aussi célébration du centenaire avec la participation de toute la Famille Paulinienne dans la chapelle de la communauté Saint-Paul.

Martin Engimo



Célébration du centenaire de la Famille Paulinienne à Kinshasa

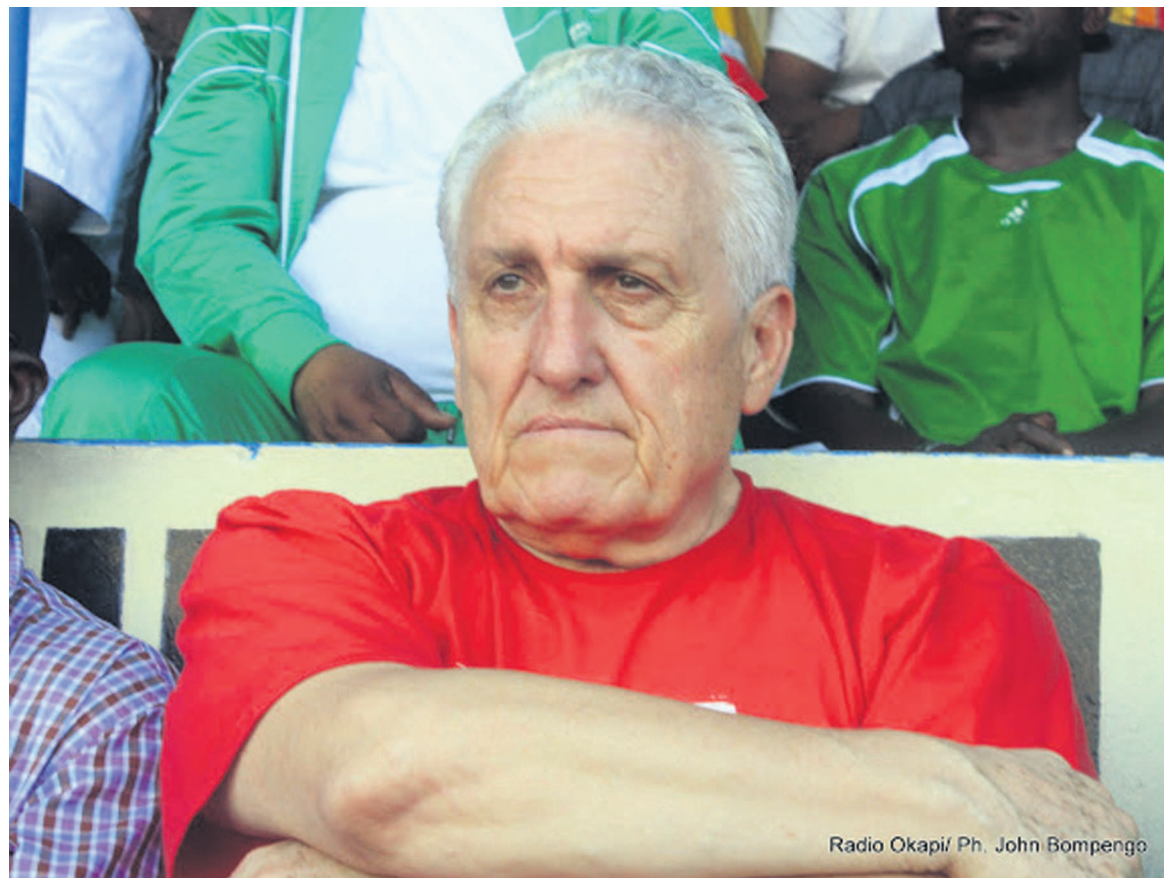
ROBERT NOUZARET

« La RDC est comme les autres mauvaises sélections africaines, avec tous ses travers... »

Au lendemain de la victoire haut la main de l'Allemagne à la vingtième édition de la Coupe du Monde Fifa organisée au Brésil, l'ancien sélectionneur des Léopards de la RDC, Robert Nouzaret, a daigné répondre aux questions des Dépêches de Brazzaville. Ce technicien français du football, ancien coach de l'Olympique lyonnais, Saint-Étienne, Montpellier en France et ancien sélectionneur aussi de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, analyse la prestation africaine à ce tournoi mondial et répond à d'autres préoccupations nationales sportives. Entretien

Les Dépêches de Brazzaville : La Coupe du Monde au Brésil a été exceptionnelle, avec un grand nombre de buts déjà au premier tour par rapport à d'autres éditions. Y a-t-il eu évolution au niveau du plan tactique des équipes ?

Robert Nouzaret : Par la qualité du jeu et l'état d'esprit des athlètes, ce Mondial, l'une de meilleures Coupes du Monde, vient de montrer une autre image qui manquait depuis longtemps au football. Tactiquement, il n'y pas eu de grand changement, les équipes ont joué comme d'habitude, soit en 4-4-2, 4-3-3, ou encore en 3-5-2. Mais c'est surtout l'état d'esprit des joueurs et des coaches qui a changé. Dès le début de la compétition, les équipes ont plus joué pour gagner, et pour ne pas perdre, en matchs des poules, à part certaines exceptions comme



Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Robert Nouzaret, ancien sélectionneur de la RDC. (© DR)

la Grèce qui s'est quand même qualifiée pour le deuxième tour. Après la défaite contre la Belgique, l'Algérie par exemple a dû modifier son jeu contre la Russie... Et les matchs à élimination directe ont été plus intéressants.

La plupart des stars africaines qui font la fierté de leurs clubs en Europe n'ont pas été capables des mêmes prestations à la Coupe du Monde avec leurs sélections. Pourquoi cette différence ?

Les joueurs vedettes africains

sont arrivés fatigués après une saison intense en club, c'est le cas de l'Ivoirien Yaya Touré. D'autres ont été déçus, comme Didier Drogba, de ne pas être titulaires, ou diminués dans l'esprit collectif, d'autres encore ont été plus préoccupés par leur avenir personnel, ou par les attitudes de certains politiques ou membres des fédérations, hélas !

C'est la troisième participation de suite à la Coupe du Monde (qui s'ajoutent à plusieurs autres participations) pour certaines équipes africaines.

d'argent liés aux primes et au racket des dirigeants vis-à-vis des joueurs. Dans ce lot des problèmes, il y a aussi celui relatif à la compétence des dirigeants des fédérations, à l'ingérence incroyable des politiques dans leur volonté de choisir et de décider à la place des personnes désignées pour cela, et la problématique des accointances ethniques entre joueurs de la même équipe.

Vous connaissez le football congolais, car vous avez été sélectionneur de la RDC. Pensez-vous que les Léopards, au vu de la prestation de certaines équipes africaines, ont leur place à la Coupe du Monde ?

La RDC est comme les autres mauvaises sélections africaines avec tous ses travers... Le football de ce pays n'ira pas de l'avant tant qu'on ne remplira pas les exigences requises. Ce pays si grand et puissant possédant une population énorme de footballeurs pouvant former de bons joueurs doit comprendre qu'il faut s'adapter aux exigences du football mondial pour développer une politique sportive avec de la patience ; il s'agit ici de l'organisation du football dans le pays en commençant par la formation et les compétitions de jeunes, tout faire pour que les clubs soient bien gérés comme le TP Mazembe ; que l'on fasse aussi confiance aux joueurs expatriés formés en Europe et dont l'expérience des compétitions doit leur permettre d'améliorer le niveau des locaux en complémentarité et non en opposition.

Martin Engimo

HUMEUR

«Les dons reçus seront utilisés à bon escient». Qu'en est-il en réalité ?

Cette phrase revient chaque fois lors des remises de divers dons aux innombrables structures sociales. Question : cette phrase est-elle respectée à la lettre lorsqu'on sait que certains dons reçus sont souvent classés dans la propriété privée des responsables des structures bénéficiaires ? C'est ainsi que des véhicules sont envoyés dans les courses privées de certains gestionnaires des structures, ou des ordinateurs meubler les salons privés alors qu'ils devaient être placés dans des salles d'apprentissage ou de formation, etc. Encore que lorsqu'il s'agit des véhicules, les responsables intermédiaires les prennent comme leur patrimoine, sans gêne aucune. Et il faut les voir les utiliser, sur les routes nationales, pour des excursions ou des activités qui n'ont rien à voir avec le boulot.

En passant, saluons cet éveil citoyen et cet élan de solidarité humaniste qui se constatent à travers le pays. Car il est rare de passer deux ou trois semaines sans voir à la télévision ou écouter à la radio que telle personnalité ou telle organisation non gouvernementale ou association ou tel responsable politique s'est rendu dans tel district ou tel village où il a fait des dons. Ces dons sont faits soit aux orphelinats, soit aux centres médico-sociaux, soit aux groupements agricoles, aux organisations des pêcheurs, aux personnes vulnérables et aux personnes de 3ème âge. Ces dons sont pour la plupart, des médicaments pharmaceutiques, du matériel hospitalier ambulatoire, des objets et fournitures agricoles, des quantités énormes d'aliments, d'habits et autres provisions, des enveloppes d'argent pour appuyer une quelconque initiative, des fournitures scolaires, des moyens roulants, des machines, etc.

Après réception de ces dons, une chose est certaine, certains sont vendus à des tierces personnes et n'arrivent jamais aux mains des vrais destinataires. Le vrai problème reste donc le suivi de la trajectoire que peuvent prendre ces dons, car comment comprendre que quelques mois après qu'une structure sociale donnée a reçu des dons, ses membres restent toujours plaintifs ? Pire encore, s'il s'agit soit du matériel de pêche ou d'agriculture ou des vivres, les critères mis en exergue sont fantaisistes avec la célèbre phrase : « il faut attendre un autre tour, car ceux-ci ne peuvent pas satisfaire tout le monde. » Cet appel, nous le lançons aux mécènes et aux organismes internationaux à savoir le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Unicef, Médecins sans frontières, FAO et autres afin qu'ils ne s'arrêtent pas seulement au niveau de la remise des dons mais qu'ils aillent au-delà, sur le terrain, pour se rendre compte si ces aliments, médicaments ou moyens roulants sont bien arrivés aux vulnérables qui en ont exprimé le besoin. Et dire que parmi les structures bénéficiaires ou qui reçoivent, on peut citer des ministères, des directions générales, les administrations publiques ou privées, etc. Fait curieux, quand les dons ne sont pas vite détournés, ils restent des mois entiers dans les bureaux, dit-on, faute de moyens financiers pour les acheminer vers les villages concernés. Un mécanisme mis en place pour détourner les dons.

Quant aux fournitures de bureaux, à dire vrai de nombreuses structures sont restées à moitié équipées alors qu'elles reçoivent des dons dans de nombreuses occasions, à cause de la cupidité notoire de ceux qui sont à la tête de celles-ci. Sans honte aucune, ces gens-là gèrent même des petites structures de fortunes parallèles, lieu où facilement peuvent être désorientés les ordinateurs, tables, imprimantes, documentations, rames de papiers et autres accessoires composant le don reçu.

Ces efforts, bien louables, car ils appuient ceux de l'État dans le souci d'aller au développement tous azimuts, sont quelque part annihilés par ceux qui détournent des dons reçus à des fins personnelles. Le don fait à une structure n'est pas une affaire du chef de la structure ; il est l'affaire de toute la structure ou de tous ceux qui la composent.

Faustin Akono

NÉCROLOGIE

M. Ben'Assis Gomo-Gomo, journaliste à la télévision nationale congolaise a le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, les agents du ministère du Développement industriel et du secteur privé et la Fraternité Immaculée conception du décès inopiné de sa mère, Elise Aimée Clémentine Iwandza survenu le 15 août 2014 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Bomitabas, Poto-Poto, non loin de l'avenue Marien Nguabi. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



ASSAINISSEMENT

Les travaux entrepris à Loandjili s'exécutent normalement

Fernande Marie Cathérine Dekambi-Mavoungou, administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili, à Pointe-Noire, a effectué le 22 août en compagnie de l'équipe de coordination de l'opération d'assainissement une visite de contrôle sur les différents sites où s'effectuent les travaux



Les tâcherons entrain de faucarder un cours d'eau Crédit photo:Adiac»

Pour assainir les différents quartiers et les rendre vivables et fréquentables, plusieurs opérations d'assainissement ont été lancées dans cet arrondissement grâce aux fonds alloués par le gouvernement aux différentes mairies et communautés urbaines du pays. Le balayage des rues, le curage des caniveaux et le faucardage des lits des rivières sont régulièrement exécutés à Loandjili par des tâcherons sous le contrôle de l'équipe de coordination de la mairie et des chefs de quartiers.

Afin de s'enquérir du travail qui s'effectue sur le terrain, l'administrateur-maire a initié une descente sur quelques sites tels l'avenue Maurice Mountou Soumbou, le Pont Biki, la rivière Songolo, le Quartier Culotte à Tchiniambi I, la rivière Tchikondo, le Pont Mbota et la rivière Dzaba. Des tra-

voux de faucardage des eaux sont menés dans les différents cours d'eau pour élargir leurs lits de sorte qu'à la tombée des pluies, les quartiers ne soient pas inondés comme précédemment. « De nombreux jeunes déployés sur ces sites travaillent dur. Notre souhait est de voir le travail terminé avant la tombée de prochaines pluies. Nous nous y employons en compagnie des chefs de quartiers et des concitoyens eux aussi impliqués dans cette opération », a dit Fernande Marie Cathérine Dekambi-Mavoungou.

Pour l'administrateur-maire de Loandjili, la réussite de cette opération dépend aussi du civisme des populations. « Nous demandons aux populations d'arrêter de déverser les eaux souillées dans les rues. C'est pourquoi

nous avons initié une circulaire qui fait obligation aux citoyens de respecter les mesures édictées. Un travail de contrôle sera ainsi fait incessamment avec l'aide de la police. Nous le faisons parce que nous voulons éviter les problèmes récurrents de paludisme, de fièvre typhoïde. Tenez, quand les enfants jouent dans ces eaux souillées, ils développent les maladies diarrhéiques, le choléra... que seul un environnement sain peut éviter », a-t-elle précisé.

Louant l'initiative, Jean Nicodème Nkoua, président du Comité de quartier 404 Tchiniambi I se réjouit de l'opération après les trois précédentes expériences entreprises dans le quartier et qui n'ont pas donné les résultats escomptés. « Les deux premières expériences tentées par les habitants du quartier n'ont pas donné entière satisfaction parce qu'elles ont consisté à enlever juste l'herbe qui borde les cours d'eau. Il y a deux ans, la mairie centrale avait également lancé une opération similaire. Mais elle n'avait pas vraiment comblé les citoyens. Cette fois-ci, avec l'implication directe des riverains qui sont les premiers à subir en cas de sinistre, nous osons croire qu'il en sera autrement. Toutefois, je demande à la population d'arrêter d'orienter les déchets et autres ordures souillées dans les cours d'eau ».

D'autres descentes sont prévues dans les jours à venir car le travail d'assainissement des quartiers doit être pérenne.

Hervé Brice Mampouya

ROUTE DE L'ESCLAVE

Vers la mise en place d'un réseau de chercheurs

C'est l'un des résultats le plus attendu de l'atelier régional sur la Traite négrière et le tourisme de mémoire qui est organisé à Pointe-Noire dans la capitale économique du Congo, du 25 au 27 août.

Dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire du projet de l'Unesco « La route de l'esclave », le bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale organise, en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, au centre culturel Tati Loutard à Pointe-Noire, un atelier régional sur : « La traite négrière et le tourisme de mémoire ».

Plusieurs thèmes seront abordés au cours de cet atelier régional qui regroupera plusieurs participants, en majorité des historiens et chercheurs, qui viendront des différents pays de l'Afrique centrale. Une visite du site de Loango, un ancien port négrier, est prévue. L'objectif dudit atelier est de mettre en lumière les différents travaux de recherches sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale, et aussi de promouvoir et valoriser les vestiges de cette histoire à travers le tourisme de mémoire afin de sauvegarder les sites liés à cette



La route de l'esclave

tragédie dans les pays de la région. Par ailleurs, l'un des résultats le plus attendu est la mise en place d'un réseau de chercheurs qui travaillent sur la traite négrière et l'esclavage en Afrique centrale.

Notons que le port de Loango possède encore des vestiges qui traduisent le passage de ces millions d'esclaves : la stèle qui est la place symbolique du départ des caravanes est en même temps le grand marché de toutes les transactions ; les trois manguiers qui servaient de comptoirs avant le rituel

autour de l'arbre de l'oubli. Les esclaves enchaînés, faisaient sept tours de « l'arbre de l'oubli » pour les femmes ou les jeunes filles, 9 tours pour les hommes. Et « l'arbre de retour » qui symbolisait un éventuel retour de l'esprit du défunt au pays (à Loango) une fois mort ; le débarcadère qui était une vasière, reste représenté par une portion qui résiste aux érosions marines. En effet, la baie de Loango, peu profonde, ne permettait pas aux bateaux d'accoster, contraints d'attendre à 30 km de la rive.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Pari gagné pour le concert en hommage à Franklin Boukaka

Le concert-hommage à l'artiste musicien Franklin Boukaka, organisé le 22 août par le Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard de Mpita à Pointe-Noire a tenu ses promesses. Pendant près d'une heure et demie, les musiciens Kaly Djatou et Justin Obela ont déroulé le répertoire du panafricaniste et poète musicien, mort le 22 février 1972 à Brazzaville à l'âge de 32 ans.

Pour le Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, réussir ce concert était un pari pour faire découvrir au public l'immense oeuvre de Franklin Boukaka. Depuis la mort de cet artiste en effet, aucun concert grandiose n'a été organisé pour lui rendre un hommage à la dimension de sa brève mais remarquable carrière. En choisissant les musiciens Justin Obela et Kaly Djatou, comme interprètes des oeuvres de Franklin Boukaka, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard a fait une bonne pioche car les deux musiciens ont été à la hauteur de la mission et de l'ambition. L'entracte de slam par Dioufel et le témoignage de Kazis Nzenzé Kinouani, ex sociétaire du groupe Les Cheveux Crépus qui a côtoyé Franklin Boukaka à l'entame de sa carrière solo ont été servis au public. L'ex compagnon de route du regretté Jacques Loubelo témoigne : « Après la brouille avec les musiciens de Cercule jazz, Franklin

Boukaka, de son vrai nom François Boukaka, né à Kibossi dans le département du Pool, et non à Brazzaville, voulait tenter une carrière solo. Avec mon Tourne-disque, je lui ai fait écouter une chanson de Gérard Madiata, la vedette de la rive droite du fleuve Congo, il sursauta aussitôt en disant je voudrais chanter comme lui. Ainsi, naît le style Franklin Boukaka, inspiré du tempo de Madiata. Les premiers réglages vocaux ont été faits au quartier Case de Gaulle à Bacongo vers le fleuve et l'une de ses chansons solo composée fut Luzolo, improvisée et chantée, pour magnifier la beauté de Cathérina, une charmante fille vendeuse de la boisson locale, le Nsamba. Cette dernière troublée est tombée ensuite amoureuse de Franklin. Un fait ubuesque qui marque le début d'une aventure tant sentimentale que musicale de l'artiste musicien ».

À 20h30, les premières notes de musique sont distillées avec la chanson Sango ya ba yembi, interprétée en duo par Kaly Djatou et Justin Obela. Une chanson culte qui a longtemps servi de générique à la célèbre émission de La Voix de la Révolution congolaise puis Radio Congo, LECOCO (Le coin des orchestres congolais), diffusée chaque samedi après midi. Puis, tour à tour, les deux artistes vont alterner au podium pour interpréter chacun un morceau avant de revenir à la fin du spectacle en duo pour boucler la boucle. Pont sur le Congo, le Bûcheron, Carolina, Ata ozali, Les immortels sont interprétés par Justin Obela tandis que Kaly

Djatou a chanté Na koki yéyé, Luzolo, Antoinette Mouanga. Kala kala et Tala muana ont été interprétés en duo. De son côté, Antoine Manana, le soliste et chanteur-choriste a interprété Colonialisme a kehi.

Ce fut une prouesse pour les musiciens d'interpréter sans fausse note les douze chansons de Franklin Boukaka avec brio puisque les sept membres composant ce groupe n'ont joué ensemble que pendant deux jours. Le travail produit fut plus que phénoménal avec les sons impeccables du saxophoniste, de l'organiste, du percussionniste, du joueur de maracas, de flutiste, etc. Une orchestration facilitée par la prestation réussie des deux chanteurs dont la pureté des voix interprétant les doux et suaves chants mélancoliques du chanteur Franklin Boukaka ont comblé l'assistance. Un public qui n'a pu s'empêcher de se trémousser quand passaient la rumba et la salsa, deux styles musicaux, traits caractéristiques et identitaires de l'artiste poète.

À la fin du concert, tout le public est sorti satisfait. Des anonymes spectateurs aux responsables culturels en passant par les chanteurs tel Freddy Kebano. Que les villes et départements du pays saisissent comme une balle au bond l'initiative de Pointe-Noire, seul hommage à rendre à Franklin Boukaka, disparu précocement en emportant avec lui ses idées novatrices de panafricaniste, de révolutionnaire et d'artiste engagé.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL SENIOR

La 45^e édition reportée

Prévue du 21 au 31 août à Brazzaville, la 45^e édition du championnat national de handball seniors hommes et dames aura lieu du 30 août au 7 septembre au Stade Alphonse-Massamba Débat à Brazzaville, a annoncé le président de la Fédération congolaise de handball, Henri Joseph Parra à l'issue de l'assemblée extraordinaire tenue le 19 août.

Ce report fait suite au retard accusé par les équipes de Pointe-Noire pour faire le déplacement de Brazzaville. D'après la Fécohand, les équipes ont eu des difficultés de se mouvoir à temps à cause de la saturation des trains et des vols par les délégations des différents départements qui ont pris part au défilé du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Sibiti dans la Lekoumou.

Huit équipes masculines et sept féminines participeront à ce championnat.

Les équipes messieurs sont réparties en deux groupes de 4. À l'issue du tour préliminaire, se joueront les quarts et demi-finales.

En version féminine les sept équipes, Abo sport (BZV) Asel (BZV) champion en titre, Patronage (PNR), Tié-Tié sport (PNR), Etoile du Congo (BZV), Banco (PNR), Inter club (BZV) sont regroupées en un groupe et joueront en formule championnat en aller simple. La meilleure équipe sera sacrée championne nationale édition 2014.

La dernière rencontre du championnat dame opposera le champion et le vice champion de la ligue de Brazzaville, soit Abo sport et Asel.

La compétition démarre le 30 août à 10h au stade Alphonse-Massamba-Débat par le match du groupe A opposant Cheminots/ Caïman en S/H alors qu'Abo sport et Inter club en S/D joueront le match d'ouverture à 16h après la cérémonie d'ouverture prévue à 14h30.

Notons qu'en marge de ce championnat, la Fécohand organise deux séminaires dont l'un à l'intention des officiels techniques, le 19 août, et l'autre à l'intention des entraîneurs, le 25 août.

Les deux groupes en version masculine :

Groupe A : Etoile du Congo, champion en titre (BZA), AS Cheminot (PNR), Caïman (BZV) et Asoc

Groupe B : Patronage (PNR) vice champion, Inter club1 (BZV), Munisport (PNR) et Inter club2 (BZV).

Charlem Léa Legnoki

TRADITION

Lauréate Mberri Mbini s'engage à promouvoir le Tchikumbi

Le tchikumbi désigne à la fois un rite initiatique de la jeune fille et une danse que celle-ci apprend pendant cette période. Lauréate Mbéri Mbini, présidente de l'Association pour la mémoire de Jean-Félix Tchicaya (AMJFT), est l'une des personnes qui se sont engagées à valoriser ce patrimoine culturel qui tend à disparaître des mœurs.



Les tchikumbi de l'AMJFT lors du défilé du 15 août dernier

L'AMJFT, qui existe depuis plus de dix ans, a pour objectif de pérenniser les idées de Jean-Félix Tchicaya (premier parlementaire congolais). L'association entend aussi pérenniser l'histoire du Congo et du terroir Vili. C'est ce dernier point (pérennisation de l'histoire du terroir Vili), qui explique le combat de Lauréate Mbéri Mbini à conserver ce patrimoine culturel riche et instructif qu'est le tchikumbi, un rite initiatique, pratiqué dans le Kouilou, destiné à marquer l'entrée de la jeune fille dans l'âge nubile.

À propos du «tchikumbi» et de «La tchikumbi»

Le Tchikumbi désigne aussi la danse que « La tchikumbi », c'est-à-dire la jeune fille initiée ou à initier, apprend

pendant cette période d'enseignements (travaux ménagers et autres activités, connaissance des mythes relatifs à la vie de l'homme, le respect des interdits...). La tchikumbi était une jeune fille modèle travailleuse et respectueuse de la tradition. Une jeune fille qui faisait la fierté tant de sa famille, du mari que de la belle famille.

Mais le temps passant, et comme il est dit : «Autres temps, autres mœurs », malgré la richesse qu'il présente, le tchikumbi a connu une période sombre avant que certaines personnes, conscientes que le terroir perdait une partie de son histoire, décident de rappeler l'importance de ce rite et de ramener la danse Tchikumbi. D'où la

naissance de quelques groupes dont l'objectif est de la perpétuer. Mais la menace de disparition pèse toujours sur cette danse en raison du faible nombre de gens impliqués dans ce retour aux mœurs.

Même si le rite initiatique Tchikumbi ne se fait plus, au lieu de se limiter à la danse, Lauréate Mbéri Mbini entend faire bénéficier aux jeunes filles les enseignements reçus pendant ledit rite. Cela en vue de contribuer à faire d'elles des femmes modèles (travailleuses, respectueuses de leurs corps, de leurs maris et des aînés...) et capables de transmettre le savoir reçu aux autres. De ce fait, l'AMJFT dispense des enseignements et organise des

séances d'encadrement. Les activités sont animées par de vieilles mamans expérimentées et maîtrisant le rite et la danse tchikumbi.

Des filless volontaires

Pour permettre à leurs enfants de mieux assimiler les enseignements, certains parents ont opté pour leur internat au siège. Actuellement, six filles au total âgées de 10 à 21 ans reçoivent leur éducation sur place depuis deux mois. « Nous leur offrons une initiation, une occasion d'acquiescer un savoir et être aguerris avant de s'engager dans la vie conjugale. Les filles apprennent, entre autres, les bonnes manières, comment s'occuper d'une maison, comment se comporter dans la famille, dans la maison de son mari et avec la belle famille. C'est un devoir pour l'AMJFT de pérenniser l'histoire du Congo et du terroir vili. Les mœurs sont en train de disparaître et c'est un danger pour la nation. L'association s'est engagée à valoriser la danse tchikumbi car nous devons perpétuer notre histoire et faire de sorte que chacun s'en approprie », a expliqué Lauréate Mbéri Mbini.

Notons que lors du défilé du 15 août dernier auquel l'AMJFT a pris part à

Tchiamba Nzassi, ses tchikumbi ont fait une prestation très applaudie. Comme l'exige la coutume, pour exécuter la danse, les filles couvertes de poudre rouge sur tout le corps, se présentent en tenue rouge bordeaux, parées de bijoux et autres accessoires (bracelets, cauris, colliers...). Avec une élégance et une souplesse inouïes, elles font des mouvements de poitrine et de hanches, des jeux de pieds et de mains, des roulades et autres gestes captivants. Tantôt debout, tantôt accroupies ou assises, les filles exécutent ces mouvements bien synchronisés, accompagnées de chants et de sons de tam-tam. Après le défilé, les filles ont animé les retrouvailles, autour d'un repas, des membres de l'AMJFT, organisés pour marquer la célébration du 54^e anniversaire de l'indépendance du pays. Notons que les séances d'enseignement et d'encadrement des filles à la danse tchikumbi se déroulent tous les mardis et samedis au siège de l'AMJFT, situé non loin du rond-point Loandjili, à l'arrêt Mavoungou. Par ailleurs, Lauréate Mbéri Mbini a émis le souhait de voir son association s'implanter dans d'autres départements du pays en dehors de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

59 entraîneurs congolais admis à la licence A

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a communiqué la liste des entraîneurs qui ont satisfait à la licence A de la Confédération africaine de football (CAF). Ils sont au total 59 répartis en deux zones.

Cent entraîneurs congolais détenteurs de la Licence B ont passé l'examen pour l'obtention de la Licence A de la Confédération africaine de football (CAF) conformément aux instructions des instances internationales. La formation concernait l'entraînement de haut niveau. À la fin, cinquante-neuf entraîneurs ont ainsi obtenu leur licence A de la CAF. C'est le diplôme le plus élevé sur le plan africain. Avec cette licence A, ces entraîneurs peuvent diriger un club d'élite sans trop de souci dans les compétitions africaines.

La liste des diplômés

Brazzaville -Zone A, (28 admis)

1^{er} NGUEYISSADILA Guison Blaise ; 2^e GOMA-MBO Patrice 3^e BAKOUA-LOUFOUMA Narcisse ; 4^e NGO Gildas Patrick ; 5^e NDOLLO Grégoire ; 6^e YOKA Gervais Nicaise ; 7^e MAHOUNGOU-NGOT Willy ; 8^e MOUYOKOLO Roland ; 9^e NIANGA Roger Bienvenu ; 10^e OSSIEYE Elie Roger ; 11^e KALANA Jean Pierre ; 12^e NSONDE Frangel ; 13^e NZEBELE Narcisse ; 14^e SERVICE Toussaint Roch Bienvenu ; 15^e LOUFOUA Roger Lambert ; 16^e NGOMBE Guy Armand ; 17^e NGAMBAKA-MALONGA Patou ; 18^e BAYENI-LOUKOMBO Ella Carmelle ; 19^e OKOLA Guy Edgard ; 20^e TOUALO Thierry Jardin ; 21^e BONAZEBI Didier ; 22^e LOKO-KOUKA Amour ; 23^e PASSAWA Roland Zani ; 24^e MOUKAKOUNOU Guy Janvion ; 25^e MANDILOU Hervé Yves Ulrich ; 26^e BOUKAKA Rusthichelly 27^e MABARI-IGNOUMBA Aurélien ; 28^e NGAEMPIO Serge Kévin.

Pointe-Noire - Zone B (31 admis)

1^{er} NANITELAMIO-MATONDO Cédric Arnaud ; 2^e MIAYEMBAMA Emile Dieudonné ; 3^e NKOUNKOU Bernadin Eudes ; 4^e DONGA Cyrille Pépin ; 5^e ONDINA Hugues Bienvenu ; 6^e KISSA Zacharie ; 7^e MOUZITA Pierre Sébastien ; 8^e EGOUE-TCHAPI Méline Armel ; 9^e MAYANITH Louis Didier NIAMBA ; 10^e MANKELE Jean Claude ; 11^e EKYEMBE Maixent ; 12^e NDOULY Augustin ; 13^e MBOKO Jean Louis ; 14^e DECHAUX José Paul ; 15^e FOUFAS-MOUANDA Silas Emma ; 16^e MOUAYA Patrice ; 17^e KISSANGOU-PEMBET Marcel ; 18^e NGOMA Dieudonné ; 19^e GANDZE Roland Brice ; 20^e TCHIMBAKALA-LOEMBA Gervais ; 21^e BAMOUSSIBA Hilaire Ferrery ; 22^e MADOUHOU Serge ; 23^e NGANKIA Arnaud ; 24^e NIATY Cyr Bertrand 25^e NZANDA Distel Dufrey Harris ; 26^e KILEBE Bernard ; 27^e PANDI Antoine ; 28^e OKOUELE René ; 29^e MILANDOU Jenslhas Luther ; 30^e MOUEBO-OBIE Sciences ; 31^e MAVOUNGOU-PANGOU Jean Pierre.

James Golden Eloué

ÉLECTIONS À LA FÉCOFOOT

Les candidats appelés à se prononcer

L'appel à candidature, lancé il y a quelques jours par la commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), va se clôturer le 28 août.



La commission électorale de la Fécofoot crédit photo Adiac

Il est temps pour les éventuels candidats à la présidence de la Fécofoot et aux autres postes du bureau exécutif de la structure de se prononcer pour la bataille électorale, prévue le 4 octobre prochain à Owando dans le département de la Cuvette. Le 14 août dernier, la commission chargée d'organiser les élections a promulgué l'acte n°004 dont le contenu révèle de quoi sera constitué les dossiers de candidatures.

haque candidat devrait donc présenter une liste nominale de 15 membres, conformément à l'article 33 des statuts de la Fécofoot. En dehors des autres documents comme le casier judiciaire, le certificat de nationalité..., il faut joindre au dossier une attestation justifiant la participation active au football durant les quatre dernières années. La mesure concerne le poste de président. Pour les candidats aux autres postes, la durée est de trois

ans. Les candidats qui ne remplissent pas même un seul critère devrait normalement battre en retraite. Par ailleurs, l'acte n°005 de ladite commission, signé à la même date prévoit la période de campagne entre le 18 et le 28 septembre. Le public sportif attend donc de découvrir, dans les prochains jours, les différents candidats pour se faire une idée du prochain visage de la Fécofoot.

Rominique Nerplat
Makaya

RÉFLEXION

Anticiper les crises, oui mais comment ?

Ne nous leurrions pas : les événements tragiques auxquels nous assistons étaient tous prévisibles et auraient tous pu être prévenus si leurs signes annonciateurs avaient été correctement interprétés. Les deux exemples suivants, puisés dans l'actualité immédiate, le confirment de façon accablante.

Premier exemple : la déstabilisation de la zone sahélo-saharienne, qui menace de s'étendre à l'Afrique de l'ouest et même à l'Afrique centrale résulte directement des décisions prises par les puissances occidentales d'abattre, pour des raisons obscures, le « Guide » libyen Mouammar Kadhafi après l'avoir encensé et honoré. N'écouter aucun des conseils qui leur étaient donnés par les dirigeants africains, au premier rang desquels figurait d'ailleurs le Président du Congo, ces puissances ont initié le processus destructeur qui s'est enclenché au Mali, menace très directement les pays limitrophes, tend à s'étendre vers le Sud, a fait du désert qui sépare l'Afrique du nord de

l'Afrique sub-saharienne une zone de non droit où prolifèrent tous les trafics, a accéléré la fuite vers l'Europe des migrants en quête de travail et de protection sociale, bref a déstabilisé durablement une région du monde promise jusqu'alors à un bel avenir en raison de son dynamisme humain et de l'ampleur de ses ressources naturelles.

Deuxième exemple : la guerre de religion qui ensanglante le Moyen-Orient est la conséquence directe des erreurs en série commises par les États-Unis dans cette région du monde lorsque, pour des raisons basées sur des intérêts matériels, ils déclenchèrent une guerre absurde contre l'Irak, tentèrent de se substituer à la Russie en Afghanistan qu'elle venait de désert, laissèrent leurs alliés israéliens bloquer l'émergence d'un État palestinien digne de ce nom, furent à deux doigts d'éliminer Bachar Al Assad en Syrie et d'entrer en conflit ouvert avec l'Iran. Une série d'erreurs stratégiques qui se sont combinées de façon telle qu'elles ont favorisé dans

cette partie du monde l'émergence d'un Islam extrémiste, aussi aveugle qu'inhumain, dont l'extension menace désormais la paix sur toute l'étendue du Proche et du Moyen-Orient. Avec, comme conséquence, le retour forcé des forces américaines là où précisément elles s'étaient illustrées par leur incapacité à restaurer la paix.

Cette analyse, difficile à accepter par les puissances qui commirent ces erreurs historiques mais de plus en plus ouvertement admise par leurs propres dirigeants, débouche inévitablement sur une interrogation dont on peut être certain qu'elle nourrira de grands débats dans les mois à venir : est-il possible d'anticiper les conséquences que ne peuvent manquer d'entraîner au plan mondial des interventions aussi anarchiques que mal pensées ?

À cette question il est possible de répondre de façon positive en disant simplement que la réédition de semblables erreurs ne sera interdite que le jour où seront prises en considé-

ration par la communauté internationale les analyses, les réflexions, les anticipations des États qui, de par leur proximité avec les zones de conflit ouvert ou latent, ont une connaissance réelle des problèmes et qui peuvent, de ce fait, contribuer efficacement à la recherche de solutions raisonnables aux conflits en gestation. Une telle approche suppose, bien sûr, une véritable révolution de la gouvernance mondiale puisqu'elle ne sera possible que le jour où le Conseil de sécurité des Nations unies accueillera en son sein des membres permanents issus du tiers-monde; mais elle seule permettra d'équilibrer une réflexion stratégique qui, pour l'instant, est menée à l'échelle mondiale par des puissances déconnectées de la réalité ou seulement mues par des intérêts égoïstes.

Les événements à venir diront si cette remarque de simple bon sens va dans le sens de l'Histoire ou si elle relève de l'utopie.

Jean-Paul Pigasse